

N° 2686
58^e année
du 6 au 19
octobre 2005
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier

IL Y A 25 ANS SOLIDARNOSC

par
Romaric d'AMICO
Michel FROMENTOUX
Pierre LAFARGE
Yves LENORMAND
Pascal NARI
(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4
POLITIQUE FRANÇAISE

– Outre-mer :
une question de survie
par Adrien GIRAUD

– Les pièges
de la globalisation
par Henri LETIGRE

– Frais de bouche, emplois
fictifs : un point final ?
par Aristide LEUCATE

– La famille menée
en bateau
par Michel FROMENTOUX

Pages 5 et 6
POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Incertitudes allemandes
par Pascal NARI

– La Suisse
et l'Union européenne
par Guy C. MENUISIER

– Algérie : Assez craché
sur la France !
par Pierre PUJO

– Bouteflika
et son référendum
par Pascal NARI

Pages 11, 12 et 13
**ARTS-LETTRES-
SPECTACLES**

– Journée de lecture :
Génération
par Pierre LAFARGE

– Hommages
à Vladimir Volkoff
(voir ci-contre)

Page 14
CHRONIQUE

– Un faux concours
pour un faux Goncourt ?
par Jean-Baptiste MORVAN

LE TRÉSOR DE L'A.F.
– Réflexions
sur la Révolution
de Charles Maurras

par Pierre PUJO

Page 16
HISTOIRE

– L'ordonnance
de Villers-Cotterêts
par René PILLORGET

DE LA CORSE À LA JOURNÉE DU 4 OCTOBRE

Villepin à l'épreuve des syndicats

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Droit du sol : il y a urgence

Ah, quel tintamarre parmi les tartuffes et les belles âmes après les déclarations de François Baroin au *Figaro Magazine* (17/9/2005) ! Le ministre de l'Outre-mer osait soutenir que le droit du sol pour l'acquisition de la nationalité française dans nos territoires ultra-marins n'était pas un tabou. Le M.R.A.P., S.O.S. Racisme, France Terre d'Asile et tutti quanti, les grandes consciences et les gardiens du "pacte républicain" condamnaient en chœur l'éventualité de restrictions à la possibilité pour des étrangers de devenir français. À leurs yeux, la France doit accueillir généreusement toute la misère du monde.

François Baroin citait les cas de la Guyenne assaillie par les clandestins qui arrivent du Brésil et du Surinam voisins, de la Guadeloupe où s'accroissent le nombre des immigrés venus de Haïti, et surtout de l'île de Mayotte, dont la population de 180.000 habitants est composée pour un tiers d'étrangers venus clandestinement soit d'Anjouan (70 km) par des barques de pêche, soit de Madagascar (200 kilomètres). Avec 7.500 accouchements par an, dont 80 % de Comoriennes entrées clandestinement dans l'île, la maternité de Mamoudzou, le chef-lieu, est la première de France ! Moyennant la déclaration par un père fictif possédant la nationalité française,

l'enfant né sur un territoire français sera automatiquement français.

Protégeons nos nationaux

Il est vrai qu'un grand nombre d'Anjouanais regrettent la France qui les a colonisés. En 1997, ils ont même rompu avec la Grande Comore et demandé à rentrer dans le giron de ce qu'ils appelaient la "mère-patrie". Celle-ci, malheureusement, les a méprisés au lieu de prendre leurs souhaits en considération. Sans leur conférer la nationalité, nos dirigeants auraient pu établir avec cette population demeurée très français-

se de cœur des liens particuliers et aider au financement de son développement. Cela aurait évité la pression démographique qui s'exerce depuis de nombreuses années sur Mayotte.

Cependant la France ne peut tolérer que cette immigration venue principalement d'Anjouan, remette en cause l'équilibre social de l'île de Mayotte et, un jour, y suscite des troubles graves. Elle se doit de protéger ses nationaux. C'est pourquoi les projets de M. Baroin de restreindre l'application du droit du sol et de combattre plus sévèrement l'immigration clandestine sont parfaitement justifiés. Les pseudo "autorités morales" qui les contestent montrent seulement leur ignorance des réalités dans les territoires évoqués par le ministre. La question est de savoir si celui-ci osera passer outre à leurs crailleries pour prendre les mesures de salut public nécessaires. En Guyane et à Mayotte l'invasion des clandestins a commencé il y a de nombreuses années. Il serait grand temps d'agir !

Contrairement à ce que soutient M. Devedjian – homme-lige de M. Sarkozy – qui, par sectarisme, a cru bon de critiquer M.

(suite page 2)
Pierre PUJO

HOMMAGE À VLADIMIR VOLKOFF



Photo Arnaud Danoux

Les articles
d'Anne BERNET,
Michel FROMENTOUX,
Pierre PUJO,
Joseph SANTA-CROCE

(Pages 12 et 13)

M 01093 - 2686 - F: 3,00 €



Droit du sol : il y a urgence

(suite de la page 1)

Baroin, il est parfaitement possible de prendre des dispositions législatives pour certains territoires français. Le droit du sol n'est pas un principe constitutionnel et son application pourrait être soumise à des conditions plus sévères ou même disparaître là où il est invoqué de façon tout à fait abusive. On ne peut comparer en effet la situation d'étrangers établis depuis longtemps sur le territoire français avec le cas de femmes enceintes venant spécialement y accoucher pour que leur enfant soit français. Il y a manifestement un détournement du droit.

Ne pas tergiverser

On attend maintenant que M. Baroin passe des paroles aux actes. Son ministère assurait ces derniers jours qu'aucun projet de loi n'était en préparation. Le ministre n'aurait-il voulu en fin de compte que lancer un débat et craindrait-il d'aller jusqu'au bout ? Mais les faits sont assez clairs pour ne pas tergiverser.

Une loi sur le droit du sol concernant certains territoires de l'outre-mer ne suffira pas. Il faudra des mesures de police réprimant plus sévèrement l'immigration clandestine. Il faudrait surtout que la France (et pas seulement son Outre-mer) cessent d'offrir toutes sortes d'aides aux étrangers à partir du moment où ils pénètrent – même clandestinement – sur notre territoire. S'il était proclamé que les aides sociales et médicales et la scolarité des enfants ne sont accordées qu'aux Français et aux étrangers en situation régulière et que l'accès à la nationalité est rendu plus difficile, les clandestins seraient moins tentés de venir profiter de l'Eldorado que la France représente à leurs yeux, malgré le "racisme" bien connu des Français si l'on en croit une gauche antinationale.

Tout un courant de laxisme en matière d'immigration et de nationalité doit être remonté. M. Baroin trouvera-t-il au gouvernement les soutiens nécessaires pour aller plus loin ?

Pierre PUJO

Aux Antilles françaises

Les beaux esprits se sont scandalisés des propos de François Baroin sur le droit du sol dans les DOM-TOM. Savent-ils seulement que la partie française de l'île de Saint-Martin, dépendance de la Guadeloupe, compte 42 % d'immigrés ? En Guadeloupe "continentale", la population haïtienne croît dans des proportions inquiétantes, ce qui est insupportable dans un département durement touché par le chômage. Et encore, les Haïtiens sont, dans une large proportion, pacifiques mais il n'en est pas de même des clandestins venant de l'île anglophone de la Dominique organisant le trafic de drogue.

La Martinique voisine connaît le même problème avec les ressortissants de l'île de Sainte-Lucie. Les deux îles françaises des Antilles subissent l'une et l'autre une prostitution grandissante composée presque exclusivement de femmes venant de Saint-Domingue.

Alors pitié, messieurs les donneurs de leçon, ne parlez pas de ce que vous ne connaissez pas !

Renaud DOURGES (Guadeloupe)

Outre-mer : une question de survie

■ À la suite des déclarations de François Baroin, ministre de l'Outre-mer, au Figaro-Magazine, Adrien Giraud, sénateur de Mayotte, se félicite que le ministre ait enfin levé un tabou, celui de l'acquisition de la nationalité française par le droit du sol en Outre-mer. Sous le titre Droit du sol : l'appel au bon sens, il précise dans un communiqué :

« Deux réalités s'affrontent : celle du droit et celle de la démographie.

Au plan juridique, même s'il relève d'une certaine tradition, le droit du sol n'est pas un principe constitutionnel. C'est un principe à valeur législative. Le "pacte républicain" dont parlent les tenants du statu quo est, quant à lui, une notion qui se rattache simplement au discours politique

Il convient de rappeler que le droit du sol est un acquis républicain tardif. Il a été mis en œuvre dans les années 1880, sur un fondement militaire et réaliste : combler les rangs de classes creusées par une démographie atone. Enfin, le droit du sol est un droit encadré et conditionné : il n'entraîne pas l'acquisition automatique de la nationalité à la naissance d'un enfant de parents étrangers et suppose d'autres conditions (déclaration à l'âge de treize ans, etc.)

Au plan démographique, il doit être dit clairement que l'Outre-mer est aujourd'hui menacé dans sa survie par l'immigration clandestine.

À Mayotte :

- un habitant sur trois est un clandestin ;
- deux-tiers des mères qui y accouchent viennent des Comores, 80 % d'entre elles sont en situation irrégulière ;
- la reconnaissance par un père français n'est plus un garde-fou, mais un droit qui s'achète ;
- 8.599 arrêts de reconduites à la frontière ont été pris en 2004, soit la moitié de tous ceux prononcés sur le territoire national ;
- 3 à 5 embarcations clandestines partent chaque jour à destination de Mayotte. »

Adrien Giraud souligne que « les Mahorais ne veulent pas sacrifier la stabilité des structures sanitaires, économiques et sociales de l'Outre-mer au nom d'un "principe" juridique ou d'une pratique incantatoire du "pacte républicain" [...] Le droit a vocation à s'adapter à la réalité. »

Les pièges de la globalisation

par Henri LETIGRE

L'été 2005, comme l'a plusieurs fois dénoncé L'AF 2000, fut marqué par le

« drame du textile européen ». « La mondialisation (est décidément très) heureuse » pour reprendre le titre d'un article publié par son chantre Alain Minc. Cet événement, relativement banal, dans ce paysage dominé par les seuls flux financiers devrait néanmoins favoriser une prise de conscience des enjeux qui attendent les travailleurs et les entreprises travaillant dans les prochaines années.

De l'importance des "lobbies" dans le choix des politiques engagées par les eurocrates.

Revenons sur le "drame du textile" avant d'en tirer quelques leçons qui attendent d'autres secteurs économiques. Une véritable pièce de théâtre économique s'est déroulée devant les médias en mal de chronique estivale. Prologue : les États européens se dessaisissent de leurs compétences en matière de négociations commerciales, au profit d'un commissaire européen chargé de les représenter au sein de l'O.M.C.

Drame hollywoodien

Acte 1 : La Chine entre dans l'O.M.C. en 2001 et obtient le 1^{er} janvier 2005 la levée des contingents de produits textiles qui protégeaient le marché de l'Union Européenne.

Acte 2 : les professionnels de la filière textile constatent pendant l'hiver 2005 que les importations de produits textiles explosent et atteignent des taux de progression phénoménaux par rapport aux chiffres de 2004 : plus de 100 % pour les soutiens-gorges, les pulls, les pantalons, etc. À ce rythme il ne s'agit plus d'importations mais d'une invasion.

Acte 3 : conformément aux accords d'ouverture de notre

par Henri LETIGRE

marché intérieur, certains États européens (la France, l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal) encore producteur de vêtements, demandent à la Commission de Bruxelles de faire jouer la clause de sauvegarde, la progression des importations dépassant les pourcentages d'augmentation envisagés pour entraîner la mise en œuvre de ladite clause. Grâce à la pression politique exercée par les risques de rejet du projet de constitution européenne en France, la Commission décide de réagir et envoie son Commissaire britannique négocier à Pékin un accord de taxation de certaines exportations chinoises ainsi qu'une limitation des quantités exportables.

Acte 4 : la tragédie tourne au drame, les Suédoises n'ont plus de soutiens-gorges, les Allemands n'ont plus de pulls ! Les distributeurs sont en rupture d'approvisionnement. L'Europe à la veille de la saison hivernale 2005 risque de se retrouver sans vêtements ! Mais à la différence des autorités thaïlandaises avant le tsunami ou des pouvoirs américains avant Katrina, l'Union Européenne va réagir. Le commissaire chargé du commerce extérieur repart pour Pékin pour trouver une nouvelle solution et débloquer les soutiens-gorges bloqués dans les containers

Épilogue hollywoodien : les européens sont sauvés, les magasins seront correctement achalandés pour les soldes de 2006 même si l'entreprise textile de Guillaume Sarkozy fait faillite.

Marché passoire

La première leçon de ce drame se trouve dans l'orchestration de la réaction des institutions aux évolutions de la "globalization". Les importateurs ont multiplié les commandes jusqu'au 10 juin, date du premier accord signé à Pékin. Les quotas contenus dans cet accord ont donc été

immédiatement dépassés. Les douanes ont alors bloqué les containers dans les ports européens. Les distributeurs, qui avaient "forcé" ces commandes pour créer un fait accompli, sont ainsi contraints de payer des taxes pour entreposage de leur marchandise dans les ports de débarquement. Un comble, le textile chinois finit par devenir cher !

Mais leurs réactions transforment le piège qu'ils se sont tendu en drame du manque de vêtement ! Ce drame permet alors de retourner les médias et l'opinion publique. L'Union Européenne négocie donc un nouvel accord pour libérer ces produits textiles emprisonnés par les méchants douaniers, alors que les gentilles "fashion victims" attendent leurs nippes frigorifiées à l'idée de porter les mêmes tenues deux années de suite. La Commission européenne, une fois les référendum passés en France et au Pays-Bas, retourne à Pékin négocier la réouverture des frontières, sans craindre le ridicule face aux autorités chinoises, en profitant de la disparition de toute pression politique favorable à la protection de notre marché passoire.

La deuxième leçon porte sur l'importance des "lobbies" dans le choix des politiques engagées par les eurocrates : désormais les travailleurs européens du textile et des autres secteurs passent après la défense des consommateurs... et les intérêts des gros importateurs !

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujot
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujot
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Les négociations ont commencé le 3 octobre



VILLEPIN À L'ÉPREUVE DES SYNDICATS

Les marins qui s'étaient emparés du cargo *Pascal Paoli* le 27 septembre au large de Bastia, s'en sont tirés à bon compte. Trois jours après, les meneurs, dont seule l'arrestation avait été maintenue, ont été relâchés après avoir été maîtrisés par les hommes du G.I.G.N. dans une opération parfaitement réussie. Pourtant, les mutins s'étaient rendus coupables de ce que le code pénal considère comme un crime. Une indulgence dont pourraient un jour se réclamer des terroristes après avoir détourné à leur tour un bateau.

Ce recul du gouvernement s'est doublé d'un autre. Il annonçait d'abord la privatisation totale de la Société nationale Corse Méditerranée (S.N.C.M.), ce qui déclenchait une grève générale du personnel. Puis, devant l'ampleur du mouvement, il présentait un nouveau plan de restructuration financière où l'État conservait 25 % du capital. Il prétend aujourd'hui que c'est son dernier mot. Doit-on le croire ? Il aurait été avisé d'annoncer ce plan dès le début. Il pouvait alors le défendre devant le personnel sans être en position de faiblesse.

Un vaste mouvement de protestation a touché tant Marseille que la Corse : grèves, manifestations, blocage des ports et des aéroports corses se sont succédé, entretenus par la rivalité entre le Syndicat des travailleurs corses (S.T.C.) et la C.G.T., majoritaire à la S.N.C.M.. Les séparatistes (dits "nationalistes") se sont emparés de l'affaire pour relancer leur agitation en laissant croire qu'ils représentaient les aspirations des Corses. On ne rappellera jamais trop qu'ils ont été désavoués par le référendum du 6 juillet 2003 qui a démontré le loyalisme français de la très grande majorité de la population.

Défense du service public ?

Grévistes et manifestants prétendent "défendre" le service public, mais ne cherchent-ils pas, en réalité, à perpétuer des abus qui ont contribué à mettre la société en péril, après avoir accumulé les pertes ? Personnel en sur-nombre, grèves à répétition (deux mois au total en un an) ont déséquilibré la situation financière de la société. Pour la rétablir, l'État, c'est-à-dire les contribuables, devraient injecter de nouveaux fonds dans la société sans espoir d'un redressement. La compagnie concurrente Corsica Ferries est prospère. Pourquoi la S.N.C.M. ne le serait-elle pas elle aussi ?



PAR
PIERRE PUJO

La privatisation d'une société n'est pas incompatible avec le maintien d'obligations de service public. Voir le cas d'Air France. On ne pourrait parler de défense du service public que si les relations maritimes entre la Corse et le continent devaient être affectées par le projet du gouvernement. Apparemment, ce n'est pas le cas. Rien de comparable avec la suppression d'une gare ou d'un bureau de poste dans les campagnes, qui peut entraîner la désertification de certaines de nos provinces. Le maintien d'une ligne de chemin de fer, de la desserte d'une gare ou d'un bureau de poste peut être justifié même si leur exploitation n'est pas "rentable". Ce fut une des raisons du rejet de la Constitution européenne que le flou avec lequel elle parlait des services publics – dont le nom, d'ailleurs, n'était pas prononcé. Pour ce qui est de la Corse, il nous paraît suffisant qu'un cahier des charges précise les obligations de la société.

Autant le critère de rentabilité ne saurait s'appliquer à toutes les activités humaines indistinctement, autant on ne voit pas pourquoi une société ayant à assurer des missions de service public serait dispensée d'obéir aux impératifs de bonne gestion.

Courtiers de la Commission

Il n'en est pas moins humiliant que la France ne puisse régler les problèmes financiers d'un établissement public sans en référer à la Commission de Bruxelles. Au nom de la libre-concurrence européenne, celle-ci interdit à un État d'apporter un soutien financier permanent à une entreprise. Or l'État français a déjà investi dans la S.N.C.M. 22 millions d'euros en 2002 et 69 millions en 2003. Cela n'a pas empêché une

perte de 29,7 millions en 2004 et la société est aujourd'hui au bord du dépôt de bilan.

La Commission européenne accepterait que l'État participe au capital de la société à la hauteur de 25 %, et cela à titre provisoire. Les deux ministres Thierry Breton et Dominique Perben qui se sont rendus à Marseille le 3 octobre pour négocier avec les salariés, c'est-à-dire la C.G.T. et le S.T.C., n'étaient que les courtiers de Bruxelles. Les syndicalistes affectent de disculper la Commission dans cette affaire. Ils doivent se convaincre que, du fait du Marché unique, l'État français a perdu la liberté de subventionner à sa guise les entreprises. Les politiciens apprécient d'ailleurs de pouvoir ainsi esquiver leurs responsabilités ! Le seul commissaire français à Bruxelles est celui chargé des Transports. Il s'appelle Jacques Barrot, mais il ne faut attendre de lui aucun assouplissement des règles communautaires en faveur de la France...

Au début de la semaine, l'épreuve de force entre le gouvernement et les salariés de la S.N.C.M. se poursuivait, ces derniers continuant à réclamer une participation majoritaire de l'État dans le capital de la société, ce qui, de la part des "nationalistes" du Syndicat des Travailleurs corses ne manquait pas de sel : cette demande d'assistance à "l'État colonial" les met en contradiction avec leurs propres principes !

Liturgie

Pour Dominique de Villepin l'issue du conflit sera décisive. S'il fait de nouvelles concessions majeures, son autorité sera fortement entamée pour affronter d'autres conflits. La journée de grèves du 4 octobre a obéi à une liturgie traditionnelle de la part des syndicats et ne débouchera peut-être pas sur une agitation sociale prolongée. Elle n'en aura pas moins été une nouvelle manifestation de défiance à l'égard de la classe politique après celle du 29 mai... Les difficultés économiques (ralentissement de la croissance, hausse du prix du pétrole, concurrence internationale accrue) et les réformes nécessaires pour épurer l'État-providence (« **La France vit au-dessus de ses moyens** », déclarait en juin le ministre des Finances), exigeraient de la part des Français des efforts et des sacrifices. On ne peut prétendre les leur faire accepter sans invoquer l'intérêt national. Cela est bien difficile à des gouvernants qui, depuis trop longtemps, s'emploient à dévaluer la nation !

PATRIOTISME ÉCONOMIQUE

La décision de la société informatique Hewlett-Packard de licencier six mille salariés en Europe dont 1.240 en France a jeté l'émoi dans le monde syndical mais aussi politique. Jacques Chirac a voulu montrer qu'il défendait l'emploi des Français face aux multinationales et demandé à la Commission de Bruxelles d'intervenir. Celle-ci lui a répondu promptement que l'application du droit du travail continuait à relever du droit national. C'était à prévoir.

Alors Dominique de Villepin a soutenu que Hewlett-Packard devrait rembourser les aides publiques qu'elle avait reçues pour s'implanter en France et créer des emplois. Pas de chance. Le président de la filiale française de H.P., Patrick Starck, a déclaré que la société ne pouvait pas rembourser des aides qu'elle n'avait pas reçues.

Après Chirac, Villepin : nos gouvernants sont vraiment bien légers de s'exposer à des démentis aussi catégoriques. À moins que constatant leur impuissance, ils se soient livrés à des effets d'annonce destinés à flatter l'opinion.

La vérité est que les pouvoirs publics n'ont pas de prise sur une firme étrangère qui veut licencier du personnel et délocaliser le travail. Le capitalisme international est implacable. C'est pourquoi il faut tout faire pour empêcher les entreprises françaises de passer sous contrôle étranger. Il y a plus de chances qu'elles se soucient du sort de leur personnel. Le "patriotisme économique" a du bon.

LA GAZETTE DE LA MAISON ROYALE DE FRANCE

Éditée par l'Institut de la Maison Royale de France, la *Gazette* vient de publier son numéro de septembre 2005. Sous une nouvelle présentation élégante, elle s'ouvre par un éditorial de M^{gr} le Comte de Paris, duc de France.

Le Prince commente le rejet de la Constitution européenne par les Français : « **Par dessus tout, l'Europe en se construisant a besoin de créer sa propre identité issue du terreau de chacun des pays qui s'y inscrivent tout en respectant l'identité spécifique de ces mêmes pays. Ne détournons pas tous ces réseaux de solidarités qui se sont forgés depuis presque deux mille ans.** »

Le numéro comporte, outre divers articles sur l'actualité politique, un rappel des prises de position du Prince sur la Constitution européenne depuis octobre 2004 et l'annonce de plusieurs festivals musicaux en province.

D'une façon générale, *La Gazette* se propose de faire connaître les activités et les engagements du chef de la Maison de France. Elle annonce la mise en service du nouveau site Internet et de l'Institut de la Maison royale de France : www.maisonroyale.org

* Abonnements à La Gazette de l'I.M.R.F. (trimestrielle) ! 40 euros. Étudiants et jeunes entrant dans la vie active : 20 euros. 74 rue des Cévennes, 75015 Paris.

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'ACTION FRANÇAISE

Internet

■ Après le téléphone, la radio, la télévision, Internet a apporté un nouveau – et considérable – moyen de communication qui "mord" sur le terrain du papier imprimé. Les difficultés actuelles de la presse quotidienne s'expliquent en partie ainsi, et plusieurs journaux modifient leur maquette dans l'espoir de conserver, ou d'acquiescer, de nouveaux lecteurs.

L'Action Française 2000, bien que ne paraissant que deux fois par mois, subit la loi générale de la presse – surtout de la presse d'idées – et connaît, elle aussi,

des difficultés financières. Pour y faire face elle ne compte que sur ses amis.

Souscrivez des abonnements pour vos relations. Nous relancerons les bénéficiaires à l'échéance pour qu'ils continuent leur abonnement. Apportez votre contribution à notre souscription qui est encore loin d'atteindre les 60.000 euros qui nous seraient nécessaires pour équilibrer nos comptes et assurer l'avenir.

Nous avons un site Internet, mais il ne saurait remplacer le journal qui est le pilier central de

l'Action française et notre outil essentiel de propagande.

Merci d'être généreux ! Ne tardez pas. Cet appel est pressant.

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 15

Virements réguliers : Marius Guigues (3 mois), 16,02 ; M^{re} Hélène Revol, 15,24 ; Gilles Bourgeois, 15,24 ;

G^{al} Jacques le Groignec, 15,24 ; Robert Thomas (3 mois), 45,72.

André Jean, 20 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{re} Lucienne Boussoit (4^e trimestre), 50 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 30 ; M^{me} Tatiana de Pritwitz, 45,73 ; Jacques Bentégeat, 53,36.

"En souvenir de mon père Robert Bourin", Marie-Christiane Leclercq, 50.

Robert Legrand, 16 ; Georges Chauvet, 100 ; D^r André Charles, 50 ; Jean-Louis Pichery 12 ; M^{me} Capet-Selnet, 100.

Total de cette liste : 657,42 €
Listes précédentes : 22.246,77 €
Total : 22.904,19 €
Total en francs : 150.241,64 F

**LA FAMILLE
MENÉE
EN BATEAU**

■ M. de Villepin, président ce jeudi 22 septembre la Conférence annuelle de la famille, a montré son habileté à faire passer un mal pour un bien, un moins pour un plus, en somme une vessie pour une lanterne...

Bien sûr il est plus agréable à un ménage accueillant un troisième enfant de recevoir une allocation de congé parental de 750 euros par mois plutôt que de 512 ! La "générosité" du gouvernement a été exaltée par les médias expliquant que tout était désormais entrepris pour faciliter l'arrivée de ce troisième nouveau-né dont tant de parents voudraient égayer leur foyer et dont les courbes démographiques montrent la dramatique nécessité.

Seulement voilà : les 512 euros portent sur un congé parental (maternel, parfois paternel) de trois années, le temps jugé jusqu'ici nécessaire pour une mère de famille nombreuse pour subvenir aux besoins nouveaux de son foyer, alors que les 750 euros annoncés ne seront versés qu'aux mères se contentant d'un congé d'un an ! On voit tout de suite d'une part que la mesure "généreuse" réussira une fois de plus à faire économiser à l'État des sommes colossales sur le dos des familles, d'autre part que l'effet principal sera d'inciter les mères à repartir le plus tôt possible sur le "marché du travail", confiant leur enfant aux structures collectives à un âge où, comme l'écrit Jeanne Smits qui est elle-même mère de famille, dans *Présent du 23 septembre*, « l'enfant n'a pas besoin de se "socialiser" mais de se construire grâce à l'amour maternel ».

En somme, soumis à l'idéologie politiquement correcte nettement hostile à la vie au foyer, le gouvernement, tout en proclamant que la mère pourra librement choisir entre la situation actuelle et le "cadeau" offert, incite fortement celle-ci à renoncer à rester chez elle pour élever elle-même ses enfants en bas âge. On reste à l'opposé de la vraie solution de justice : le salaire maternel versé à la mère choisissant d'assurer l'éducation de ses enfants. Le pire est que bon nombre d'associations familiales, imprégnées du féminisme ambiant, se sont crues obligées d'applaudir cette mesure en tout point socialiste...

M.F.

Michel FROMENTOUX

**Frais de bouche, emplois fictifs :
un point final ?**

— par —
Aristide LEUCATE

L'arrêt rendu par la Cour de cassation jeudi 22 septembre 2005 sur saisine de Louise-Yvonne Cassetta n'aura pas fait grand bruit. La Haute juridiction a rejeté le pourvoi formé par l'ancienne trésorière du Rassemblement pour la République

puantissent le régime, n'est pas sans conséquences sur la vie politique du pays.

**Il est d'usage
sous notre
République
que le personnel
politique
reconnu
coupable
de malversations
pense revenir
aux commandes
du pays.**

**Le possible
retour de Juppé**

On se souvient du tollé soulevé par le jugement du tribunal de Nanterre qui avait condamné l'ancien maire de Bordeaux au



Jacques Chirac
Protégé par son mandat...

maximum de la peine prévue par une loi du 19 janvier 1995 adoptée... sous le gouvernement Balladur. Cette loi prévoit, en effet, que toute personne condamnée pour délit d'ingérence (un des principaux griefs retenus contre Alain Juppé) ne peut être inscrit sur les listes électorales pendant cinq ans, l'article LO 130 du Code électoral majorant, pour sa part, la période de cinq années supplémentaires, soit dix ans au total. La Cour de Versailles fut assez magnanime en faisant une application moins infamante de la loi et, pour ce qui concerne la Cour de cassation, l'affaire est désormais close. Il ne reste plus à M. Juppé qu'à purger paisiblement sa peine aux frais du contribuable québécois qui lui rétribue grassement ses cours de morale publique dispensés à l'Ecole nationale d'administration publique (E.N.A. québécoise). Avant son retour en politique ?

Pas impossible, comme il l'a laissé entendre dans le cours de l'été. Il est regrettable, cependant, que le personnel politique reconnu expressément coupable de malversations, attestant ainsi leur défaut évident de probité face à la *res publica* (la patrie romaine et non l'actuelle), puisse un jour revenir aux commandes du pays. Que l'on pense aux précédents Emmanuelli, Fabius, Strauss-Kahn, Donnedieu de Vabre et bien d'autres...

**Le blanchiment
partiel
de Chirac**

Bien que gravement épinglé par la municipalité en place, le train de vie du ci-devant maire de Paris a été judiciairement balayé d'un revers de manche. Chirac peut donc éprouver un certain soulagement. Toutefois, restent en suspens, jusqu'à l'échéance de son mandat présidentiel, les poursuites qui pourraient être éventuellement diligentées contre lui dans l'important volet des emplois fictifs de la mairie de Paris. Car même si Nicolas Sarkozy, président en exercice de l'U.M.P., a proposé à la mairie de Paris de lui rembourser les 889.618,64 euros engagés à l'époque pour la rémunération de six employés fictifs (frais judiciaires compris), il demeure que la responsabilité pénale de M. Chirac n'a pas disparu pour autant.

Rappelons, en effet, que le président de la République, grâce à une décision particulièrement protectrice rendue en 1999 par le Conseil constitutionnel (alors présidée par Roland Dumas), bénéficie d'une immunité pénale qui l'exempte de toute poursuite judiciaire pendant toute la durée de ses fonctions élyséennes. Bien sûr, le chef de l'Etat peut également compter sur la prescription de certains faits qui lui sont reprochés. Affaire à suivre...

(R.P.R.) à l'encontre de l'arrêt du 1^{er} décembre 2004 de la Cour d'appel de Versailles qui avait confirmé sa condamnation à dix mois d'emprisonnement avec sursis pour recel et complicité d'abus de biens sociaux.

On rappellera que cette même Cour d'appel avait diminué à quatorze mois d'emprisonnement et un an d'inéligibilité la peine infligée le 30 janvier 2004 par le tribunal correctionnel de Nanterre à l'ancien Premier ministre Alain Juppé.

Estimant que les juges d'appel avaient suffisamment motivé leur arrêt, la Cour de cassation a également jugé irrecevable le pourvoi d'un contribuable parisien contre le non-lieu prononcé pour motifs de prescription rendu dans le dossier, qui visait les 2,13 millions d'euros (14 millions de francs) dépensés entre 1987 et 1995 par Jacques et Bernadette Chirac relatifs à des frais personnels liés au logement de fonction occupé à la mairie de Paris. La Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg devrait être saisie de ce dossier pour violation du droit à un procès équitable. Mais cet arrêt, s'il semble définitivement solder un des volets des "affaires" qui em-

■ *Le dîner-débat de rentrée du cercle Alexis de Tocqueville s'est tenu mercredi 14 septembre au Grenadier d'Austerlitz sous la présidence de Didier Bédoutis. Le thème en était : Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'homme qui voulait tout changer.*

■ *Le dîner-débat de rentrée du cercle Alexis de Tocqueville s'est tenu mercredi 14 septembre au Grenadier d'Austerlitz sous la présidence de Didier Bédoutis. Le thème en était : Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'homme qui voulait tout changer.*

■ *Le dîner-débat de rentrée du cercle Alexis de Tocqueville s'est tenu mercredi 14 septembre au Grenadier d'Austerlitz sous la présidence de Didier Bédoutis. Le thème en était : Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'homme qui voulait tout changer.*

■ *Le dîner-débat de rentrée du cercle Alexis de Tocqueville s'est tenu mercredi 14 septembre au Grenadier d'Austerlitz sous la présidence de Didier Bédoutis. Le thème en était : Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'homme qui voulait tout changer.*

QUI SE SOUVIENT DE SERVAN-SCHREIBER ?

■ *Le dîner-débat de rentrée du cercle Alexis de Tocqueville s'est tenu mercredi 14 septembre au Grenadier d'Austerlitz sous la présidence de Didier Bédoutis. Le thème en était : Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'homme qui voulait tout changer.*

■ *Le dîner-débat de rentrée du cercle Alexis de Tocqueville s'est tenu mercredi 14 septembre au Grenadier d'Austerlitz sous la présidence de Didier Bédoutis. Le thème en était : Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'homme qui voulait tout changer.*

Incertitudes allemandes

par **Pascal NARI**

Le 18 septembre dernier, les Allemands ont infligé un véritable camouflet aux deux grands partis politiques qui ont gouverné ce pays en alternance, et une fois en coalition, depuis les années cinquante. Les sociaux-démocrates du chancelier Schröder ont obtenu 222 sièges (-29). L'ensemble "démocrate-chrétien"

Après des semaines de tractations, les partis allemands peinent à s'entendre sur un nouveau gouvernement.

(C.D.U.-C.S.U.) en a obtenu 225 (-23). Les verts, alliés de la gauche sociale-démocrate, auront 51 sièges (-4). Les libéraux sur qui la démocratie-chrétienne comptait pour former une majorité de gouvernement remportent 61 sièges (+14). Un fait plus intéressant est le succès de la "gauche", cette alliance des néo-communistes de l'est et de l'aile radicale dissidente du S.P.D. qui aura 54 sièges (+52) au Bundestag. Que n'aurait-on pas dit si les néo-nazis, heureusement éliminés, avaient obtenu un tel score ?

La signification de l'impasse

L'impasse politique est incontestable. Sur 613 sièges du Parlement, aucun parti ni coalition de droite ou de gauche n'a la majorité suffisante pour gouverner. Les réformes néo-libérales du chancelier sortant n'avaient pas réussi à sortir l'Allemagne de la crise. Son gouvernement de coalition rouge-vert a été sanctionné. Les projets de réformes, elles aussi néo-libérales mais plus accentuées, de son rival, Angela Merkel, n'ont pas séduit non plus les électeurs. Les sondages la donnaient gagnante. On l'a même créditée pendant quelques jours jusqu'à 45 % des intentions de vote. Elle a eu presque dix points de moins.

En fait, les Allemands se méfient de ces deux grandes formations aux programmes d'inspiration mondialiste et néo-libérale assez voisins. Mais ils n'ont pas le choix. Les libéraux sont trop à droite sur le plan économique. Les verts sont considérés comme des gens sympathiques, certes, par la majorité de l'opinion, mais non pas comme un vrai parti de gouvernement. Les néo-communistes sont, pour le moment, exclus de la vie politique officielle.

Quelle différence existe donc entre la "gauche" et la "droite" ? D'abord, deux électorats différents. À dominante catholique et concentré à l'Ouest pour la démocratie chrétienne, bien que M^{me} Merkel soit protestante et de l'ancienne R.D.A., mais n'est-ce pas là une

autre raison de son non-succès ? À dominante syndicale, laïque et partisan d'une fiscalité redistributive pour les sociaux-démocrates. Quant au patronat, il soutient traditionnellement les libéraux qui constituent son levier d'influence.

Ensuite, les deux grands partis ont une vision différente de la diplomatie allemande. La C.D.U.-C.S.U. est plus atlantiste, penche vers une alliance privilégiée avec les États-Unis. En revanche, Schröder et surtout ses alliés verts pourraient être considérés comme favorables à un renforcement de coopération européenne, une démarche plus indépendante à l'égard de Washington et des liens plus solides avec l'Est et surtout la Russie de Poutine. Des nuances, certes, mais non sans importance vues de Paris.

Quelle issue à la crise ?

L'arithmétique parlementaire rend impossible une coalition de gauche ou de droite. Après deux semaines de négociations, on s'oriente sérieusement vers un gouvernement "rouge et noir", au-



Angela Merkel
Un programme néo-libéral et atlantiste

trement dit vers la "grande coalition". L'Allemagne en a connu une de 1966 à 1969 dirigée par Georg Kiessinger. Son gouvernement a eu un bilan médiocre mais a permis de sortir de l'impasse politique d'alors. Qu'en sera-t-il cette fois-ci ? Les deux partis, condamnés à s'entendre, semblent y être résignés. L'Allemagne aura donc un gouvernement "rouge et noir". Qui le dirigera ? Le chancelier sortant, contrairement aux usages, réclamait ce poste jusqu'à hier soir. Angela Merkel, forte de ses trois sièges, en faisait autant.

Dimanche soir, en gagnant l'élection partielle de Dresde, la démocratie-chrétienne a augmenté son avance de trois à quatre sièges mais remporté psychologiquement une victoire. Ses chances pour diriger la "grande coalition" se précisent. Les négociations tant sur

les hommes et femmes qui feront partie du cabinet que sur son programme commenceront le mercredi 5. Avec deux points essentiels à régler en premier lieu :

– Qui dirigera le gouvernement ? Angela Merkel avec Gerhard Schröder comme numéro 2 ? Hypothèse difficile à envisager pour ce dernier tant il était habitué à être au devant de la scène. Si M^{me} Merkel va à la Chancellerie, Schröder, comme tous ses prédécesseurs, quittera au moins momentanément la politique active et se consolera peut-être dans l'espoir d'accéder à la présidence de la république fédérale. On le dit intéressé par cette éventuelle fin de carrière, honorifique mais prestigieuse.

– Quelle sera la durée de la coalition ? Si elle est fixée à deux ans, les deux partis vont s'entendre sur un programme minimum de transition pour repasser devant les électeurs à l'issue de cette période. Si elle est fixée à quatre ans, une solution "à l'israélienne" pourrait être envisagée. Deux années à la chancellerie pour le représentant de chacune des deux formations.

Dans les milieux politiques allemands, on n'exclut pas l'apparition de nouvelles têtes d'un côté comme de l'autre.

On le voit, avec ou sans Schröder et/ou Merkel, les tractations seront longues. L'Allemagne n'en sortira pas renforcée. C'est la démocratie...

LA SUISSE ET L'UNION EUROPÉENNE

Limites de la témérité

Après le rejet par le peuple suisse, en décembre 1992, d'un projet d'Espace économique européen, censé préparer le terrain

par **Guy C. MENUSIER**

Non-membre de l'Union européenne, la Suisse aura été le seul pays à se prononcer par référendum sur l'élargissement. La votation du 25 septembre ne met toutefois pas un terme à cette histoire.

blics, l'agriculture, la recherche, les transports terrestres et aériens. Acceptés par référendum en 2000, ces textes sont depuis lors entrés progressivement en vigueur. Mais ils s'appliquaient jusqu'à présent à la Suisse et aux quinze États composant en 1999 l'Union européenne. L'entrée dans l'U.E., l'an dernier, de dix nouveaux États, pour la plupart d'Europe centrale, a bouleversé la donne.

Extension de la libre circulation

Du coup, le syndrome du plombier polonais s'est répandu de Genève à Romanshorn. Et un comité interpartis, au sein duquel dominaient les représentants de l'U.D.C., a lancé un référendum contre l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux États membres. Appelés à se prononcer le 25 septembre, les citoyens suisses ont finalement accepté, à près de 56 %, que les ressortissants de ces pays bénéficient du même droit que ceux de "l'ancienne Europe", à savoir qu'ils puissent s'établir, travailler, circuler librement sur le territoire de la Confédération, la réciprocité étant évidemment admise.

Seuls sept cantons (sur 27 cantons et demi-cantons) ►►

à une adhésion ultérieure à l'Union européenne, le Conseil fédéral a négocié avec l'U.E. une série d'accords dits bilatéraux. Les discussions ont abouti en 1999, Berne ayant auparavant décidé de geler sa demande d'adhésion.

De nature technique et commerciale, mais non sans incidence politique, ces accords au nombre de sept forment un tout : l'U.E. a obtenu qu'ils soient juridiquement liés entre eux. Ils portent sur la libre circulation des personnes (volet le plus controversé en Suisse), les échanges commerciaux, les marchés pu-

Lettres de Serbie

Impressions de l'été 2005

Pendant qu'à travers les journaux et les périodiques tous les moyens sont utilisés pour détourner l'attention de la population des vrais problèmes (dénonciations calomnieuses, indiscretions sur la vie privée, compétitions sportives), les vraies réalités sont occultées. La constitution de la Serbie, qui annulerait les constitutions de 1945 et 1974 de Tito et les réformes constitutionnelles de Milošević en 1991, ne voit toujours pas le jour. Par voie de conséquence les lois ne peuvent être modifiées et cet état de chose permet aux criminels, aux profiteurs et à tous les petits trafiquants de prospérer "légalement".

L'Europe avance avec lenteur mais sans résultat probant pour éviter que la Serbie-Monténégro ne s'installe dans un état de non-droit. Personne, dans l'Union européenne n'ose ou ne veut élever le ton. Cependant l'ère de la méconnaissance de cette réalité et des chantages et promesses répétées et non tenues, est derrière nous. S'en prendre au président

de la Communauté Serbie-Monténégro et à son ministre de la Défense est le dernier subterfuge pour retarder les réformes promises et maintenir la *statu quo*. Il faut s'attendre à de nouveaux rebondissements sur les sujets les plus inattendus, dans les mois prochains de façon à créer des prétextes pour maintenir la situation actuelle qui est funeste pour la population mais très bénéfique pour la classe politico-économique en charge.

Gérald BEIGDEBER
(Belgrade)

L'Église orthodoxe serbe

L'Église orthodoxe serbe a à sa tête le patriarche Paul, nonagénaire, ancien moine, peu au fait des problèmes du monde. Ses prêtres sont nombreux et les vocations ne manquent pas tant chez les intellectuels que dans les autres classes de la société. Une petite et restreinte tendance s'intéresse aux problèmes œcuméniques. D'autres sont farouchement op-

posés à tout ce qui vient de l'Occident.

La très grande majorité des moines, des prêtres et des laïcs pieux vivent la liturgie et dans la liturgie et l'attachement aux décisions des conciles du premier millénaire. Ils s'inclinent devant les pouvoirs politiques éphémères à leurs yeux et sans porter des jugements moraux sur ces derniers. Cependant cette grande majorité, infiltrée à l'époque de Tito, pencherait davantage, le cas échéant, vers l'opposition à l'Occident, à l'Europe, qu'ils perçoivent comme des véhicules de l'athéisme, du matérialisme, de la pornographie et de toutes les non-valeurs anti-chrétiennes.

Il ne faut jamais oublier que devant le danger turc-ottoman qui se précisait, de retour du Concile de Florence, l'Empereur et le Patriarche de Constantinople furent désavoués par les clergés réguliers et séculiers ainsi que la majorité du peuple romain orthodoxe. « **Plutôt le turban que la tiare** ». Le même phénomène perceptible en Russie pourrait se produire en Serbie-Monténégro.

G.B.

ALGÉRIE

Assez craché sur la France !

Les Algériens, appelés aux urnes le 29 septembre 2005, ont approuvé par référendum la charte sur « la réconciliation nationale » élaborée par M. Bouteflika. En vue de faire oublier la brutalité de la répression du terrorisme islamiste depuis 1990, et ce terrorisme lui-même, le président algérien, tout

vent des Algériens que des Français de souche européenne. **par Pierre PUJO**

Un bilan positif

Quant au bilan de la présence française en Algérie, il est largement positif, comme l'a démontré M. Michel Klein au colloque organisé par Jeune Pied-Noir le 23 septembre au Sénat. Faits et chiffres à l'appui, il a rappelé avec la précision d'un historien tout ce que la France avait apporté à l'Algérie dans cinq domaines : l'agriculture, les hydrocarbures, découverts par des ingénieurs français au Sahara, les communications, l'habitat, la santé. La France a abandonné en 1962 au FLN un pays florissant avec de grandes promesses d'avenir.

M. Bouteflika a affecté d'avoir un geste en invitant les fils et les familles des harkis à prendre leur place dans la communauté nationale, mais ç'a été pour les opposer à leurs pères en désignant ceux-ci comme des « traîtres » et des « collaborateurs » des forces coloniales. Le président algérien espère « récupérer » les quelques centaines de descendants de harkis qui ont rejoint le Front islamique du salut pour se venger de l'humiliation, et surtout des tortures, subies par leurs pères du fait du FLN.

En crachant sur la France et ceux qui l'ont servie, M. Bouteflika flatte le sentiment d'hostilité à l'égard de notre pays de ses amis politiques. Il escompte ainsi faire monter les enchères dans la négociation du "traité d'amitié" avec la France. À gauche et dans les allées du pouvoir à Paris, il y a encore des



Abdelaziz Bouteflika

"porteurs de valise" du F.L.N. qui gardent mauvaise conscience pour la présence française en Algérie et prennent le parti de ceux qui accusent notre pays. Alors, M. Bouteflika aurait tort de se gêner !

Si l'on en croit le *Figaro* (28/9/2005), Jacques Chirac serait prêt à faire des concessions à M. Bouteflika pour parvenir à la conclusion du "traité d'amitié".

Il s'inspirerait notamment de sa propre déclaration, en juillet 1995, sur l'aide que l'État français aurait apportée à l'occupant pour effectuer la rafle des juifs au Vel d'Hiv en 1942. Mensonge historique, car si des policiers français participèrent à l'opération, c'est qu'ils avaient été requis par les Allemands et ne pouvaient refuser. M. Chirac va-t-il reconnaître les prétendus crimes de la France en Algérie ? Ce serait indigne.

Bouteflika demandeur

Il faut garder à l'esprit que dans ce projet de traité d'amitié, M. Bouteflika est demandeur. La France peut donc lui imposer de ne pas travestir l'histoire. Si cela devait advenir, le texte signé, reposant sur des mensonges, serait aussitôt contesté par tous les Français qui ont conservé le sens de l'honneur.

Au fait, pourquoi revenir sur le passé ? Laissons les historiens s'en occuper et faire prévaloir la vérité. La géopolitique commande à la France et à l'Algérie de se rapprocher. Tirons-en les conséquences et voyons sur quels terrains une action commune peut être entreprise. Pour ce qui est de "l'amitié", on verra plus tard !

BOUTEFLIKA ET SON RÉFÉRENDUM

■ Avec plus de 80 % de participants, sauf en Kabylie où la participation a été faible et les cas de contestation nombreux, et 97 % de "oui", le président algérien Bouteflika a de quoi être satisfait de son référendum sur la "réconciliation nationale".

Son bilan à la tête de l'État est loin d'être négatif. L'Algérie commence à respirer. De l'aveu même de ses opposants, les Algériens vivent mieux, les services publics fonctionnent plus convenablement, l'économie sort de sa stagnation, en grande partie grâce à la hausse du pétrole sur les marchés.

Son discours sur le passé colonial est aberrant, injuste mais surtout destiné à une petite minorité, ses amis du F.L.N. Néanmoins, il ne faudrait pas oublier que grâce à lui, le français, véritable langue de culture et de communication pour les Algériens, a fait son retour officiel dans le pays qui tient à jouer désormais un rôle dans l'ensemble francophone.

La page tournée ?

Bouteflika réussira-t-il, comme il le souhaiterait, à "tourner la page" des années d'affrontement avec le terrorisme islamiste, rétablir la paix civile, faire oublier les 150.000 victimes des tueurs et les excès et bavures de la répression ? On comprend les familles des victimes qui ne peuvent pardonner, encore moins oublier, les crimes atroces et innombrables commis par les islamistes et voient mal leur retour sur la scène politique. La douleur des familles de ceux qui auraient disparu par suite de la répression – l'armée algérienne exprime des réserves sur ce fait – n'est pas non plus à dédaigner. Elles souhaiteraient que la lumière soit faite sur ces excès et bavures et leurs responsables châtiés.

Le référendum entend fermer ce chapitre douloureux et sanglant de l'histoire. Tout au moins sur le plan officiel. L'oubli et le pardon viendront plus tard. Le temps finira par panser les plaies bien que celles des guerres civiles soient particulièrement longues à cicatrifier.

Un grand point d'interrogation demeure dans cette affaire. Les trois ou quatre cent islamistes toujours dans le maquis vont-ils profiter de ce pardon, de cette "réconciliation", pour retourner à la vie normale et arrêter de tuer des innocents au nom d'Allah ?

Cela est moins sûr que ne voudrait l'accréditer la propagande gouvernementale algérienne. Si demain d'autres attentats sont commis, l'armée sera obligée de réagir et de continuer à éradiquer le terrorisme. Dès lors, il ne restera qu'un seul vrai bénéficiaire de cette opération : le président Bouteflika qui en aura profité pour consolider son pouvoir. C'est ce que lui reprochent ses adversaires.

Pascal NARI

Un "traité d'amitié" entre la France et l'Algérie ne saurait reposer sur des mensonges historiques.

au long de la campagne électorale, s'est déchaîné contre les « crimes » commis par les Français au cours de la période coloniale. Il déclarait ainsi à Bechar à la fin août qu'ils « n'ont pas d'autre choix que de reconnaître qu'ils ont torturé, tué, exterminé ». À Batna, le 12 septembre, il conditionnait la conclusion d'un traité d'amitié prévu d'ici à la fin de l'année entre les deux pays à la reconnaissance solennelle par la France des atrocités commises de 1830 à 1962...

On ne peut davantage travestir la vérité de ce qu'a été la présence française. Bien plutôt pourrait-on demander au F.L.N. algérien de faire repentance pour ses innombrables crimes, dont les victimes ont été le plus sou-

La Suisse et l'Union européenne

ont exprimé un vote négatif, avec un record de 64 % de "non" au Tessin italophone.

Un débat animé et un brin confus, dépassant les clivages traditionnels, a précédé le référendum. Avec, à l'arrière-plan, la question récurrente du degré d'imbrication de la Suisse dans l'Europe. C'est pourquoi plusieurs responsables politiques, dont le conseiller fédéral Christoph Blocher, ont proposé que la demande d'adhésion à l'U.E., en suspens depuis des années, soit purement et simplement retirée après le "oui" du 25 septembre. Selon le président du Parti radical (centre droit), Fulvio Pelli, cette demande « n'amène pas grand-chose et ne sert qu'à polémiquer ». De fait, la Suisse se satisfait pleinement de la voie bilatérale, d'autant que le secret bancaire n'en souffre pas trop.

Comme il est de coutume en Suisse, les partisans du "non" ont pris acte sans barguigner du résultat de la votation. Leur tâche était assurément délicate. D'une part, ils ne bénéficiaient pas du soutien unanime de l'U.D.C. blocherienne, dont l'euroscpticisme s'est en l'occurrence mâtiné de pragmatisme économique ; d'autre part, ils devaient s'efforcer de dissiper les craintes suscitées par la création induite de

deux catégories de ressortissants de l'Union européenne. Mais à la peur de représailles communautaires (la remise en cause par Bruxelles des accords bilatéraux déjà conclus) répondait le spectre du chômage en cas d'afflux d'une main-d'œuvre à bon marché : selon un sondage d'opinion, les



En Suisse romande, le conseiller national valaisien Oscar Freysinger a été le principal animateur de la campagne en faveur du "non".

jeunes actifs, de 18 à 35 ans, se sont majoritairement prononcés contre l'extension de la libre circulation.

Quant aux tenants du « oui », ils ont usé alternativement de la

menace et de l'apaisement. Pour rassurer et attirer les hésitants, ils ont fait valoir l'existence de « mesures d'accompagnement », qui permettront à Berne de contourner l'accès au marché du travail jusqu'en 2011.

Activisme libéral

L'ennui est qu'au même moment le commissaire européen en charge de l'emploi et des affaires sociales, Vladimir Spidla, appelait les « vieux » États membres de l'U.E. à « envisager la suppression des périodes transitoires » entrées en vigueur dès l'élargissement. C'est dire si ce type de garantie pèse peu en regard de la dynamique libérale activée à Bruxelles. Et la France est ici concernée. Un nouveau groupe d'experts européens a été chargé d'évaluer les effets de l'élargissement, et des restrictions qui l'accompagnent, sur les mouvements de travailleurs. Sur la base des données ainsi recueillies, les États devront dire en avril prochain s'ils décident ou non de renoncer aux mesures transitoires. A n'en pas douter, la pression sera forte sur les gouvernements réticents et préoccupés par la fragilité de leur

propre marché de l'emploi.

Le cas de l'Allemagne est à cet égard éclairant. Si elle n'a pas connu un déferlement de travailleurs provenant des nouveaux pays membres, certains secteurs de son économie sont fortement pénalisés par l'élargissement, en particulier l'artisanat où plus de 50 % des créations d'entreprises sont le fait de ressortissants de l'Est européen. Avec pour conséquence une explosion du nombre de faux indépendants, qui travaillent en réalité comme des salariés à des tarifs cassés ; à quoi s'ajoute l'apparition de sociétés sous-traitantes qui fournissent par centaines des travailleurs venant de Pologne ou de République tchèque.

Non-membre de l'Union européenne, la Suisse aura été curieusement le seul pays à se prononcer par référendum sur l'élargissement. La votation du 25 septembre ne met toutefois pas un terme à cette histoire. Le Parlement helvétique doit en effet décider en 2009, au vu des résultats enregistrés, de prolonger ou non le traité sur la libre circulation. C'est là, bien sûr, une disposition toute formelle. La Suisse vient de tester les limites de sa témérité.



LA FOI QUI SOULEVE LES MONTAGNES

■ *Qui aurait dit en août 1980 que Lech Walesa, cet électricien de trente-sept ans, pieux père de famille, renvoyé de son travail sur les chantiers navals de Gdansk pour ses activités syndicales, réduit à effectuer des emplois temporaires, changerait la face non seulement de la Pologne, mais du monde ? La colonne du temple soviétique qu'il ébranlait allait en dix ans emporter tout l'édifice concentrationnaire que l'on croyait invincible.*

Nul doute que le soutien de l'Église polonaise incarnant la résistance au communisme et le passé chrétien de la nation, de

par

Michel FROMENTOUX

même que l'arrivée deux ans plus tôt d'un enfant du pays sur le trône de saint Pierre, n'aient inculqué à Walesa et aux 17 000 ouvriers qu'il lançait dans une dangereuse grève, la force de la foi qui renverse les montagnes.

Prix Nobel de la Paix trois ans plus tard après des mois de prison, puis président de la République de 1990 à 1995, Lech Walesa n'a pas toujours allié à sa foi inébranlable une grande clairvoyance politique, notamment à l'égard des communistes reconvertis, comme le lui reprochent des anciens des dix millions de membres qu'a comptés Solidarnosc.

Il importe toutefois de rappeler l'événement extraordinaire de 1980, alors que les intellectuels mondialistes et matérialistes voudraient imposer l'idée que seule la "Perestroïka" d'un Gorbatchev aux abois a déchiré le rideau de fer...

L'autre raison d'évoquer ce grand mouvement de jeunesse d'une nation secouant son joug nous est fournie par les Polonais eux-mêmes qui viennent de manifester par les urnes leur volonté de prendre leurs distances avec la corruption morale et religieuse de l'Occident qui fut chrétien. Se libérer du communisme est bien, ne pas se laisser contaminer par d'autres formes "douces" de matérialisme est mieux. Puisse la Pologne rester un exemple !

FACE AU COMMUNISME L'exemple polonais

Parmi la vingtaine de chefs d'État et de gouvernement venus à Varsovie à la fin du mois d'août pour célébrer les vingt-cinq ans de la création du syndicat *Solidarnosc*, ne figurait aucun Français. Comme pour donner raison au journaliste américain Ted Stan-

Ce qui se passa en Pologne de 1979 à 1989 eut des résonances profondes dans les pays soumis au joug soviétique.

ger qui soutient dans un ouvrage récent (1) que la France, avec ses syndicats politisés, son Éducation "nationale" gangrénée, ses élites marxisées, est le dernier pays soviétique...

Solidarnosc, en entraînant la chute du communisme dans toute l'Europe de l'Est, a balayé le fameux "sens de l'Histoire" – crime impardonnable pour nos trissotins politiques et intellectuels. Le communisme avec ses dizaines de millions de morts, ses goulags, son régime permanent de terreur, était, au fond, si rassurant pour nos défenseurs patentés des Droits de l'Homme, que toute remise en cause du système leur paraissait scandaleuse. Or, c'est à cela, précisément, qu'aboutit la création de *Solidarnosc* : un crime pour nos penseurs dévoyés !

Un petit grain de sable...

Le 14 août 1980, les ouvriers des chantiers navals de Gdansk se mettaient en grève à cause de l'augmentation du prix de la viande et du licenciement d'un délégué syndical. Le pouvoir ne s'émut guère. Il avait l'habitude de ces révoltes qu'il matait dans le sang.

En 1956, les ouvriers de l'usine Zispo s'étaient mis en grève ; les communistes réagirent : bilan officiel, 48 morts. En décembre 1970, les ports de la Baltique s'étaient enflammés, le siège du parti avait été mis à sac, crime suprême ; on tira sur la foule, bilan officiel : 45 morts. En été 1976 et 1980 s'était glissé un petit grain de sable : l'élection d'un Polonais comme pape dont la première parole avait été : « **N'ayez pas peur.** » Pour les Polonais cela signifiait : n'ayez pas peur en face de ce régime abject qui vous opprime.



Lech Walesa en août 1980

et à Radom : même traitement de choc. Alors des intellectuels polonais avaient décidé de réagir en créant la K.O.R. (comité de défense des ouvriers) qui obtint que les ouvriers arrêtés fussent relâchés. Il s'était lancé dans la presse clandestine. Au total, rien de bien dangereux pour un régime où tous les conflits, comme en U.R.S.S., se réglait par la force.

Aussi, lorsque les grèves éclatèrent à la mi-août 1980 à Gdansk, le régime communiste n'avait pas lieu d'être inquiet, puisqu'avec la complicité de l'Occident, il pensait pouvoir appliquer les mêmes remèdes qu'auparavant : fusillades,

Cela entraîna une conséquence importante : l'Église constituait avec le parti communiste la seule force organisée de ce malheureux pays. En vertu d'un accord tacite passé avec le régime, il avait été décidé de livrer au gouvernement les corps tout en laissant au pouvoir spirituel les âmes. De ce fait, l'Église qui était restée jusqu'alors sur une prudente réserve, allait entrer, discrètement, dans la bataille.

Répression

Le 30 août 1980, après quatre jours de négociations épuisantes,

Walesa obtint la création d'un syndicat libre et indépendant et le droit de grève. C'eut été inimaginable quelques jours auparavant. Le lendemain, à 17 heures, les accords de Gdansk étaient signés.

C'était là, évidemment, un exemple déplorable pour les pays du bloc soviétique. Aussi leurs dirigeants exigèrent-ils du général Jaruzelski que les choses s'arrêtent. Le 13 décembre 1981, des milliers de militants et de sympathisants de *Solidarnosc* étaient emprisonnés, le syndicat dissous et l'état de guerre proclamé. Faut-il condamner pour autant le chef de l'État polonais ? C'est bien difficile à dire, car celui-ci devait avoir en mémoire ce qui s'était passé à Budapest en 1956 et à Prague en 1968. En faisant lui-même le travail, il a limité, sans doute, les dégâts...

Résurrection

En octobre 1983, Lech Walesa reçut le prix Nobel de la paix. C'était là un geste fort mais purement symbolique.

Plus important, en revanche, fut en mars 1985 l'arrivée au pouvoir à Moscou de Gorbatchev car, avec la *perestroïka*, il allait déstabiliser tous les vieux dirigeants des pays communistes, vieux staliniens blanchis sous le harnois, incapables d'appliquer une autre politique que celle qu'ils avaient toujours connue : les tortures, les emprisonnements, les fusillades...

C'est dans ce climat que Jean-Paul II effectua en juin 1987 son troisième voyage en Pologne. Il s'agenouilla devant le monument aux victimes de la répression des grèves de 1970. C'était là un signe fort en direction de l'opposition qui en avait bien besoin et de la hiérarchie catholique qui avait pris ses distances vis-à-vis d'elle.

Cette visite eut des suites importantes puisqu'elle re- ➤

Le soutien de Jean-Paul II

■ *Depuis des années le "dissident" Soljenitsyne criait à notre Occident ramolli qu'une parole de vérité aurait plus de poids que 50 000 chars du pacte de Varsovie. Cette parole, un Polonais, l'archevêque de Cracovie Karol Wojtyła devenu contre toute attente le pape Jean-Paul II le 17 octobre 1978 et se faisant dès lors la voix de l'Église du silence, vint, de Rome, la dire à la face de Gierek, Premier secrétaire de Parti communiste polonais, qui n'en menait pas large, dès le 2 juin 1979 : « Il n'est pas possible de comprendre sans le Christ l'histoire de la nation polonaise – de cette grande communauté millénaire – qui décide si profondément de moi et de chacun de nous [...] Il ne peut y avoir d'Europe juste sans l'indépendance de la nation. »*



Jean-Paul II en visite en Pologne en 1979

Et de répéter durant une semaine aux Polonais : « Ne vous détachez jamais du Christ. Ne perdez jamais la liberté d'esprit, par laquelle Il rend l'homme libre ! » Et de prier : « Que descende ton Esprit ! Et qu'il renouvelle la face de la terre, de cette terre ! »

De telles paroles ont réveillé l'âme polonaise, la préparant à subir tous les affronts sans perdre l'espérance. L'heure de Walesa avait sonné : l'appui de Jean-Paul II lui était assuré. Face aux menaces d'intervention des forces soviétiques, le pape écrivit à Leonid Brejnev pour défendre la souveraineté de la Pologne. En 1981, il recevait solennellement Walesa au Vatican.

On peut dire que la "normalisation" d'un pays communiste échoua pour la première fois grâce à la conjugaison d'une économie en train de s'effondrer, d'une ferme résistance nationale et du soutien de l'Église. L'espérance chrétienne a soutenu les volontés. Une leçon à méditer, en Pologne et ailleurs...

M.F.

SOLIDARNOSC

IL Y A 25 ANS, SOLIDARNOSC

La volonté de survivre

► donna confiance à tous les patriotes polonais ainsi qu'aux forces revendicatives. En 1988, de nouvelles grèves éclatèrent dans les ports de la Baltique. Walesa écrivit alors à Jaruzelski pour lui proposer des négociations. Le pouvoir accepta. Walesa exigea qu'un représentant de l'Église participât à ces négociations afin d'éviter d'être piégé. Le pouvoir l'admit.

En septembre 1988 commencent des négociations secrètes. Celles-ci eurent une importance capitale, car elles permirent de faire évoluer le climat de méfiance qui existait des deux côtés. L'Église ne donna qu'un mot d'ordre à son représentant : éviter à tout prix la rupture. C'est ce qui se passa.

Le 6 février 1989 s'ouvrit la table ronde officielle. D'un côté les communistes cherchaient à sortir la Pologne de l'impasse où elle se trouvait, de l'autre les dirigeants de *Solidarnosc* voulaient abolir la fonction dirigeante du parti. Ils exigèrent, entre autres choses :

- l'indépendance de la justice,
- la liberté d'association,
- la représentation parlementaire de l'opposition.

Les négociations durèrent jusqu'au 5 avril. Elles aboutirent à la reconnaissance de *Solidarité* et à l'organisation d'élections semilibres.

En juin, *Solidarnosc* remporta tous les sièges au Sénat sauf un et 35 % des sièges à la Chambre basse, les communistes s'étant réservés, par avance, 65 % des sièges à pourvoir. En septembre, Tadeusz Mazowiecki devenait le premier chef de gouvernement non communiste de l'Europe de l'Est.

Ce qui se passait en Pologne eut des résonances profondes dans les pays soumis au joug soviétique. L'exemple polonais se révéla vite contagieux. Il conduisit à la libération de tous ces pays, honteusement abandonnés par Churchill et par Roosevelt à Yalta, et à la chute du mur de Berlin.

Les communistes reconvertis

Tout n'était pas rose pour autant. Non seulement le pays était ruiné, mais surtout, pour permettre une sortie de crise rapide, les dirigeants de *Solidarité* acceptèrent de passer l'éponge sur les crimes commis par les communistes depuis 1939, en sorte que, non seulement ceux-ci furent blanchis, mais les dirigeants du parti, qui avaient profité du système au détriment du peuple pendant toute cette période, se reconvertisrent dans les affaires en s'emparant des sociétés d'État lors des privatisations. Ainsi plus ça changeait en apparence, plus cela restait pareil en réalité.

Walesa l'apprit à ses dépens. Élu président de la République en 1990, il fut battu par un ex-communiste en 1995 et la majorité de la Chambre repassait cette année-là aux marxistes.

(1) **Ted Stanger : Sacrés Français, le roman ! Éd. Michalon.**

Évoquant en 1911 la Pologne et son renouveau littéraire et artistique au XIX^e siècle, Charles Maurras n'en écrivait pas moins : « **Le domaine du Temps appartient, comme celui de l'Espace, aux peuples qui savent**

En mille ans d'histoire, la volonté héroïque du peuple polonais enracinée dans son catholicisme fervent n'a pas été étayée par des institutions fortes s'inscrivant dans la durée.

s'y fonder puissamment, s'y fortifier sagement. Il échappe aux prises trop faibles, aux efforts menés sans sagesse et sans esprit de suite. Le titre historico-juridique ne vaut qu'autant qu'on le soutient. »



Hedwige d'Anjou (1372-1399)
reine de Pologne en 1382, épouse de Ladislas II

Tel est le drame de ce pays fondé au X^e siècle sur le territoire des Polanes (habitants de la plaine) entre la Vistule et l'Oder, poste avancé de l'Occident chrétien depuis la conversion en 966 du duc **Mieszko I^{er}** au catholicisme. Sa descendance – la dynastie des Piast parvenue bientôt à la royauté – eut longtemps du mal à maintenir l'unité face à la poussée germanique (les chevaliers Teutoniques) à l'Ouest et aux incursions des Mongols à l'Est. Déjà se manifestait la fragilité de ce royaume au carrefour de civilisations diverses et sans frontières naturelles. La volonté héroïque d'une population solidement enracinée dans son catholicisme était de bon augure mais serait-elle un jour étayée par des institutions fortes s'inscrivant dans la durée ?

Puissance chrétienne

Les derniers Piast consolidèrent l'État, fondèrent l'université de Cracovie (1364), reprirent des terres aux Teutoniques, soumièrent la Mazovie et la Galicie. C'est un prince de sang français qui fit

ensuite le bonheur de la Pologne : **Louis d'Anjou**, de l'illustre et féconde Maison d'Anjou fondée par le plus jeune frère de saint Louis, était déjà depuis 1342 roi de Hongrie et de Croatie. Neveu par sa mère de **Casimir III**, il fut couronné en 1370 roi de Pologne. Étranger il dut accorder à la noblesse des privilèges qui allaient plus tard paralyser l'État, mais son prestige lui permit d'en imposer aux Teutons et de repousser les agresseurs lituaniens païens.

À sa mort en 1382, sa fille cadette **Hedwige d'Anjou** fut contrainte, devant une nouvelle menace d'invasion germanique, de se rapprocher des Lituaniens en offrant sa main à leur grand duc Jagellon ; celui-ci (dont les terres s'étendaient jusqu'en Ukraine et qui redoutait aussi les Teutons) s'empressa en 1386 de se convertir au catholicisme et d'épouser la reine Hedwige trois jours plus tard, devenant ainsi le roi de Pologne **Ladislas II**, tout en restant duc souverain de Lituanie.

Cette union allait profondément marquer la Pologne : Hedwige, jusqu'à sa mort en 1399, incarna la puissance spirituelle de son pays, s'appliquant à convertir les Lituaniens, introduisant la théologie à l'université de Cracovie... amples mérites que n'oubliait pas le pape Jean-Paul II qui canonisa la reine en 1997 lors d'un voyage sur sa terre natale.



La Pologne actuelle

Quant à **Ladislas II**, ayant infligé une cuisante défaite aux Teutoniques à Tannenberg en 1410, il implanta fortement la dynastie des Jagellon laquelle deux siècles durant allait ériger la Pologne en grande puissance européenne, entreprendre la croisade contre les Turcs, s'emparer de la Poméranie et de la région de Gdansk vidée des Teutons, vassaliser ainsi la Prusse, puis prendre la Livonie et la Courlande (Estonie et Lettonie actuelles), enfin consacrer en 1569 par l'Union de Lublin la fusion des royaumes de Pologne et de Lituanie.

Le territoire s'étendait alors de la Baltique à la Mer Noire et jusqu'aux portes de Moscou, et connaissait un grand essor intellectuel (Nicolas Copernic naquit à Torun en 1473) et économique. De quoi attiser la jalousie des Habsbourg, puissance montante en Allemagne, et des grands princes de Moscou, futurs tsars, s'appropriant à rassembler les terres russes ! La Pologne risquait à chaque instant d'être prise en tenaille et la tâche des Jagellon était d'autant plus périlleuse que la noblesse marchandait son soutien à leurs entreprises prestigieuses...

Système aberrant

En 1403, la diète de Piattkrow força le roi à reconnaître un régime de république nobiliaire qui allait plus tard permettre à un seul membre de la diète de faire échec à une décision royale ! Pire : à la mort du dernier Jagellon (1572) la monarchie devint élective ! Le premier élu fut **Henri de Valois**, frère du roi de France Charles IX qu'il lui fallut remplacer en France cinq mois plus tard sous le nom d'Henri III. Le trône devenu vacant était convoité de l'étranger : si le transylvanien **Étienne Bathory**

vraient en 1683 la Vienne des Habsbourg.

Déchirée entre l'électeur de Saxe (**Auguste II**) que soutenaient les Habsbourg et le tsar, et **Stanislas Leszczynski** que soutenaient la Suède et la France, la couronne polonaise demeura incertaine jusqu'au jour où Stanislas, beau-père de Louis XV, préféra le calme de son duché de Lorraine.



Stanislas-Auguste Poniatowski (1732-1798)
roi de Pologne en 1764

Les intrigues continuèrent quand même, puis Catherine II imposa en 1764 son neveu **Stanislas-Auguste Poniatowski**, lequel eut le tort de vouloir être un vrai roi et relever son pays, ce qui mit en colère à la fois Frédéric II de Prusse, l'impératrice Marie-Thérèse et même la tante Catherine ! Les trois s'entendirent en 1772 pour un partage de la Pologne, lequel, dans une Europe ébranlée par les armées de la Révolution française, allait être suivi d'un autre en 1793 et d'un troisième en 1794, véritable dépeçage qui contraignit Poniatowski à l'abdication. On voit que le sort de leur cousin Louis XVI n'était pas le souci principal des souverains européens !

Vibrant patriotisme

La Pologne était rayée de la carte, mais un courant patriotique s'était constitué et allait animer les exilés polonais nombreux dans les armées napoléoniennes. Le Congrès de Vienne (1815) redistribua les cartes : la Prusse prit la Posnanie, l'Autriche la Galicie et le reste, autour de Varsovie, devint un royaume uni à l'empire russe par une alliance personnelle avec le tsar.

Au long du XIX^e siècle, si la Galicie jouissait d'une certaine autonomie dans l'empire austro-hongrois, les autres régions étaient livrées à des tentatives de plus en plus brutales ici de germanisation, là de russification. Mais le sentiment national, retrempe dans le romantisme à la mode et soutenu par les artistes ou intellectuels émigrés (le poète Adam Mickiewicz, le musicien Frédéric Chopin) s'illustra bientôt jusqu'au cœur de Varsovie, suscitant les insurrections de 1830, 1848, 1863, et surtout celle de 1905 dont l'âme fut le gentilhomme lituanien **Josef Pilsudski** (1867-1935).



GÉOPOLITIQUE DE LA POLOGNE

Pour aborder la géopolitique polonaise, il faut, comme toujours dans cette discipline, plonger dans l'histoire de cette nation afin de mieux saisir

Historiquement prise en tenaille par Berlin et Moscou, la Pologne n'a de cesse d'échapper à cet étai. Les États-Unis ont malheureusement pris la place de la France comme allié principal des Polonais.

les lignes de forces qui l'animent. La Pologne s'est trouvée au cours de la période moderne successivement menacée et occupée par la Prusse, la Russie et l'Autriche (partage de 1795) puis par l'Allemagne et l'Union soviétique (pacte germano-soviétique de 1939) et enfin placée à partir de 1945 sous l'influence de cette dernière. Il est

donc vital pour cette vieille nation de rechercher une alliance avec une puissance plus lointaine afin de desserrer cet étai.

Ce fut longtemps la France. Paris accueillit au XIX^e siècle nombre de réfugiés politiques polonais. A l'issue de la Première Guerre mondiale, les Français aidèrent la jeune république à sauvegarder son indépendance face à la menace soviétique (mission Weygand), et en 1939 entrèrent en guerre suite à son invasion dans les conditions que l'on sait.

Atlantisme

Cette alliance française a aujourd'hui fait place à une alliance américaine et à un atlantisme certain. Depuis l'effondrement de l'empire soviétique, les Américains n'ont eu en effet de cesse de placer leurs pions aux marches de la Russie que ce soit en Asie Centrale, dans le Caucase et surtout dans les pays slaves d'Europe de l'Est. Ils ont favorisé, voire initié, l'an dernier la fameuse « révolution orange » en Ukraine.

Ils lorgnent désormais vers la Biélorussie, allié très sûr de Moscou. La minorité polonaise de cette

par
Pierre LAFARGE

république autoritaire, dirigée par Alexandre Loukachenko, a récemment fait les frais de cette stratégie américaine qui passe également, et c'est là l'essentiel de notre propos, par Varsovie. La Pologne a intégré l'O.T.A.N. en mars 1999 à la grande fureur de Moscou. Elle fait aujourd'hui figure de bastion avancé de Washington dans la région.

Dans l'U.E. sans enthousiasme

Les Américains jouent sur l'appréhension, historiquement logique et compréhensible, de la Pologne envers l'hégémonie russe. Cette peur explique également, plus que des raisons strictement économiques, l'adhésion à l'Union européenne. La Pologne connaît en effet, et à la différence d'autres États issus de l'ancien bloc de l'Est, un fort courant souverainiste, notamment d'inspiration catholique, extrêmement méfiant à l'égard du matérialisme et du libéralisme de Bruxelles.

Cette situation ne s'explique pas uniquement par la puissance actuelle des États-Unis. Nous en portons également la responsabilité. La France n'a plus actuellement de véritable politique extérieure dirigée vers les pays d'Europe de l'Est, même ceux particulièrement francophiles (Po-

quérir 48 F16 (avions de chasse américains) plutôt que nos Mirages 2000 ?

Atlantisme, grande méfiance envers la Russie de Poutine, adhésion peu enthousiaste à l'U.E., voilà les données polonaises que doit prendre en compte la France si elle veut tirer son épingle du



La place du Vieux-Marché à Varsovie
La France néglige les pays de l'Europe de l'Est

logne, Roumanie, Serbie...). Envoyé il y a quelques années par un grand quotidien français à un petit-déjeuner de presse à l'ambassade de Pologne avec le ministre des Affaires étrangères polonais, j'eus la surprise de m'y trouver seul journaliste présent. Comment s'étonner ensuite qu'en 2002 la Pologne ait préféré ac-

jeu dans la région. Un chantier rendu plus ardu chaque année par le temps qui inexorablement distend les antiques relations (Henri III fut roi de Pologne) tissées entre nos deux pays, que la courte mémoire de la république ne semble guère appréhender à sa juste valeur.

►► Celui-ci, surmontant les malheurs de la Première Guerre mondiale, devint en 1918 chef de gouvernement d'une Pologne rétablie dans ses droits mais dont les frontières issues des utopies wilsoniennes du traité de Versailles seraient longuement rediscutées. En 1920, avec l'aide du général français Maxime Weygand, il repoussa l'Armée rouge venue s'installer là où les Allemands avaient été délogés.



Joseph Pilsudski
(1862-1935)

Le maréchal Pilsudski établit un pouvoir fort, mais Maurras en ces années-là déplorait que la Pologne ne fût pas assez sage pour se donner une monarchie héréditaire capable de fédérer plusieurs nations et d'être « entre l'Allemagne unie et la Russie tumultueuse » l'État solide dont seule elle eût pu réaliser le « chef-d'œuvre ». Hélas, principale victime du pacte germano-soviétique (1939) la Pologne connut avec la Seconde Guerre mondiale à la fois la terreur nazie (déportations massives, camps d'Auschwitz et Tréblinka, extermination de la

population de Varsovie en 1944) et la terreur communiste (4500 officiers morts dans le charnier de Katyn), celle-ci s'ajoutant à celle-là beaucoup plus que la combattant...

L'espérance est chrétienne

Les accords de Yalta laissèrent aux Soviétiques la partie orientale du pays (l'est d'une ligne allant de Suwalhi à la rivière Bug) mais le sud de la Prusse orientale, la Poméranie et la Silésie, devinrent polonais (l'est de la ligne Oder-Neisse). Quelques idiots utiles (Wladyslaw Gomulka, Boleslas Bierut) affichèrent jusqu'en 1948 l'illusion d'une indépendance de l'État polonais, mais en 1952 le pays devint une république populaire inféodée à Moscou, adhérant au Pacte de Varsovie, se lançant aussitôt dans la persécution religieuse sans se montrer capable de résoudre les énormes difficultés économiques.

En 1970, des grèves noyées dans le sang montrèrent que le gouvernement populaire ne faisait pas le bonheur du peuple. Quand l'inflation eut atteint le taux de 60 % (1976) les émeutes se multiplièrent. De son côté l'Église catholique tenait tête à ses bourreaux, sous la conduite des cardinaux Wyszyński, archevêque de Varsovie, et Karol Wojtyła, archevêque de Cracovie : au moment où l'on s'y attendait le moins, une nouvelle page de l'histoire de la Pologne allait s'ouvrir.

Charybde et Scylla

En 1984, la Pologne avait réussi l'impossible. Grâce à une "table ronde" qui réunissait dirigeants communistes et opposants du syndicat Solidarnosc, on avait assisté à ce que personne n'eût cru possible : un pacifique changement de régime, bénéficiant de l'accord des apparatchiks communistes. La longue lutte du peuple polonais contre le régime théocratique qu'on lui avait imposé aboutissait à la plus éclatante victoire.

Le but avoué de Bruxelles est de faire de la terre polonaise un nouveau marché, et de calquer sa société sur celle de l'Europe de l'Ouest. Les Polonais ne semblent pas résignés à se laisser faire.

« La Contre-révolution ne sera pas une Révolution contraire, mais le contraire d'une Révolution » écrivait Joseph de Maistre. Si cette phrase peut s'appliquer à une situation historique, c'est bien à celle-là.

par
Romarc d'AMICO

Et pourtant... Si le combat des Polonais était tout imprégné d'une foi héroïque, qui eût pu les mener à reconstituer une société traditionnelle et chrétienne, les préjugés modernes et démocratiques

contre-révolution polonaise fut étouffée.

Lorsque l'on parcourt la Pologne d'aujourd'hui, ayant connu celle d'autrefois, on ne peut s'empêcher de se demander quel est le pire des deux régimes que l'histoire récente a vu se succéder. Bien sûr, le christianisme n'y est



Le Palais Royal de Varsovie

étaient trop ancrés, déjà, dans les esprits. Une fois victorieux, les Polonais ont cru qu'ils n'avaient que le choix entre deux régimes possibles : la dictature communiste et la démocratie parlementaire, et entre deux systèmes économiques possibles, le socialiste et le libéral. C'est pourquoi la

plus persécuté, et l'absurde catéchisme marxiste n'est plus débité à longueur de colonnes dans les journaux, et à longueur de journée dans les écoles. Cela représente déjà une délivrance et un triomphe, nul ne saurait le nier. Pourtant, on peut aussi constater que le fossé s'est

APRES LES ELECTIONS DU 25 SEPTEMBRE

Le tournant ?

► élargi, considérablement, entre pauvres et riches, faisant de la classe moyenne un souvenir, ou, au mieux, un fantôme. La criminalité est en hausse constante, et on ne peut nulle part à Varsovie garer sa voiture avec l'assurance qu'on la retrouvera.

Libéralisme sauvage

Le libéralisme sauvage que l'on a voulu faire passer pour la liberté, est pain béni pour les mafieux de toutes sortes, qui sont d'ailleurs souvent d'anciens membres du parti.

De plus, la Pologne est la terre d'élection de tous les investisseurs étrangers peu scrupuleux, ravis de faire avaler leurs pizzas et leurs hamburgers, leurs jeans et leurs casquettes, leurs pantalons "taille basse" et autres frusques "dénudantes", à de jeunes Polonais fascinés par l'Occident.

En effet, la majorité des jeunes Polonais gobe tout ce que lui envoie l'Occident décadent, des gigantesques publicités défigurant les campagnes au mirage européiste, en passant par les strings et les piercings. Car le but avoué de Bruxelles est non seulement de faire de la terre polonaise un nouveau marché, mais aussi de calquer sa sociologie sur celle de l'Europe de l'Ouest, en y exportant tout l'attirail des mesures anti-paysannes, et donc l'exode rural. C'est pourquoi l'œil délicat possède en Pologne encore moins de répit qu'en France : les villages les plus reculés subissent les assauts des "réclamiers" déchaînés. Quittez vos campagnes, annonce le message subliminal qui sous-tend l'idée même de l'affichage publicitaire sauvage en milieu rural : venez vivre en ville, comme tout mondialiste qui se respecte...

La rupture nécessaire

Grâce à Dieu, le patriotisme et la piété subsistent en Pologne, bien plus qu'en France. Mais ces sentiments tendent à être bien plus répandus parmi les anciens que parmi les jeunes. Et il est à craindre que, bien que les églises soient pleines à craquer comme les séminaires, le catholicisme polonais, naguère si fervent, ne devienne semblable à celui des bourgeois du "Second Tant-Pire", pour lesquels la religion n'était qu'une habitude sociale n'empêchant pas Mammon de régner dans les cœurs.

Puissent les Polonais comprendre l'urgence d'une rupture réelle avec ce gâchis libéral qui a fait passer la Pologne de Sylla en Charybde ou même de Charybde en Sylla. Tout n'est peut-être pas perdu : les élections qui viennent d'avoir lieu laissent espérer une réaction.

Bien que la grande presse ait tenté d'accréditer la thèse contraire, les résultats des élections législatives qui viennent de se dérouler en Pologne pourraient constituer un véritable tournant pour ce pays tant sur le plan politique qu'économique, mais également dans ses relations avec l'Europe de Bruxelles. N'oublions pas que la Pologne est le plus important des "nouveaux" pays européens et qu'elle est même considérée comme un des "grands" de l'Europe.

La politique économique et sociale polonaise sera désormais plus nationale. Varsovie sera, sans nul doute, bien moins malléable face à Bruxelles.

Le dimanche 25 septembre, 30 millions d'électeurs polonais devaient voter pour élire les 460 députés de la diète et 100 sénateurs.

Le taux de participation a été faible, autour de 40 %. Les résultats se traduisent par une défaite historique – le mot est faible – de la gauche et une victoire de la

moment seule- par peut-être un mo-
ment que l'on Pascal NARI dèle.

De la chute du communisme jusqu'à présent, quelle que soit l'équipe en place, la Pologne a suivi, à des nuances près, une politique d'inspiration mondialiste. Son dernier Premier ministre, le néo-communiste Leszek Miller, récemment écarté pour corruption, bénéficiait d'un soutien ostentatoire des milieux trilatéralistes.

La voie du redressement

D'abord, sur les résultats. Deux grandes formations de droite que l'on appellerait d'extrême en France, Samoobrona (Autodéfense) et surtout la Ligue des Familles (L.P.R.) ont obtenu respectivement 11,6 % et 7,89 % des suffrages et 57 et 53 sièges. Un poids important dans la balance. Les sociaux-démocrates (ex-communistes) pratiquement au pouvoir ces dernières années, surtout avec le président sortant Kwaniewski, n'obtiennent que 11,38 % des voix et 56 sièges. Arithmétiquement, ils ne compteront plus.

Une majorité de droite de rechange, au moins un appui supplémentaire aux mesures de redressement social et surtout moral est donc imaginable avec les deux "petites" formations restées à l'écart de la coalition qui sera au pouvoir.



Le Parlement polonais
La droite traditionaliste au pouvoir

droite. La gauche a été balayée du Parlement. Le Parti Droit Justice (P.I.S.), de forte inspiration catholique et traditionaliste, mené par les frères jumeaux Lech et Jaroslaw Kaczynski arrive en tête avec 26,86 % de voix. Ses alliés libéraux de la Plate-forme Civique (P.O.) obtiennent 24,23 % des voix. Ces deux formations disposeront de 285 sièges donc de la majorité absolue et pourront gouverner ensemble. Un économiste réputé du P.I.S., Kazimierz Marcinkiewicz a été désigné pour diriger le cabinet. Dans quelques jours, Lech Kaczynski va briguer la présidence de la République. Il sera opposé à Donald Trisk (P.O.), chef de ses alliés libéraux. C'est à ce

Exit le mondialisme

La lecture, sur le plan économique, des résultats va bien au-delà du souhait exprimé par la majorité d'un « équilibre entre social et marché » comme vient de l'écrire un des gourous de la pensée unique en France. Certes, les deux partis coalisés vont opérer des réformes économiques, créer des emplois (un jeune Polonais sur trois est au chômage, l'exode des cerveaux est en train de décimer l'élite polonaise) mais le parti Droit et Justice va imposer une politique familiale, que la gauche et les mondialistes ont toujours écartée, qui sera unique en Europe,



Lech Kaczynski
né en 1949, maire de Varsovie,
candidat à la présidence
de la République

C'est une rupture avec le mondialisme idéologique et la soumission aux directives des grandes multinationales que l'opinion réclame. En cela, la Pologne pourrait se trouver à un tournant, exiger également plus d'autonomie à l'égard de l'euro-péisme ambiant. Et cela pourrait faire tâche d'huile.

La politique économique et sociale polonaise sera désormais plus nationale. Varsovie sera, sans nul doute, bien moins malléable face à Bruxelles. Voilà une bonne chose.

L'originalité la plus frappante de la nouvelle coalition au pouvoir en Pologne, et celle qui a été occultée autant que faire se peut, par la "grande" presse, est la volonté ferme et affichée de "décommuniser" le sommet du pouvoir, de faire le devoir de mémoire indispensable sur le passé et de nettoyer les "écuries d'Augias", de lutter ef-

ficacement contre la corruption qui gangrène les organes gouvernementaux. Les néo-communistes et les mondialistes craignent, on les comprend, cette volonté d'instaurer un État propre. Tant sur le plan politique et moral qu'économique.

Il s'est dit au cours de la campagne électorale que 240.000 Polonais travaillaient naguère pour les services spéciaux soviéto-polonais. Chiffre exagéré aux yeux des spécialistes et qu'il faudrait en tout cas relativiser. Mais les Polonais souhaitent faire la lumière, rendre hommage aux victimes des répressions successives (il y avait 200 camps et 49 prisons politiques sous le régime communiste). C'est la condition préalable à une société apaisée et plus stable.

Il s'est également dit que W. Cimoszewicz, Premier ministre en 1996-1997, aujourd'hui candidat à la présidence avec le soutien des néo-communistes et des milieux trilatéralistes occidentaux (accrédité de 18 % de voix aux derniers sondages) était un agent des services spéciaux soviétiques sous le pseudonyme de "Carex". Vrai, faux ? Une grande majorité du peuple polonais voudrait que ce passé soit enfin purgé, que la vérité soit établie avant la nécessaire paix civile.

Politique souveraine

Quelques spécialistes avertis de la situation polonaise nous disent qu'il faudrait souhaiter la victoire de Lech Kaczynski, juriste de formation, aujourd'hui maire de la capitale, aux élections présidentielles du 9 octobre. Ainsi la voie serait ouverte et la continuité garantie à une politique indépendante et souveraine, à une lutte efficace contre la corruption au sommet de l'État, à une prise en compte du passé historique et catholique de la Pologne et à des réformes économiques adaptées aux structures de ce pays.

Espérons que l'avenir leur donnera raison. La lumière pourrait venir de l'Est. Situation à suivre avec attention.

L'ACTION FRANÇAISE 2000 TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
..... Tél.
Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

SARKOZY, L'HOMME DE L'AMÉRIQUE

● On a dû se lamenter outre-Atlantique de l'échec relatif d'Angela Merkel, chef de la C.D.U. aux élections allemandes du 18 septembre. Deux jours auparavant, Gary Schmitt, présenté comme un « éminent représentant du courant conservateur américain », publiait une longue tribune dans le FIGARO (16/9/2005) où il prévoyait les effets heureux – selon lui – d'une alliance Merkel-Sarkozy. Il écrivait notamment : « L'élection d'Angela Merkel pourrait sonner le glas d'une politique étrangère diplomatique surdéterminée par une défiance principielle – et stérilisante – à l'égard des États-Unis. Une telle "réforme de l'entendement" diplomatique pourrait trouver un juste écho outre-Rhin dans l'élection de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. Il est certain que l'actuel ministre de l'Intérieur français – tout en conservant des relations privilégiées avec Berlin – ne limiterait pas sa politique étrangère à un bilatéralisme franco-allemand réducteur et finalement facteur d'isolement. [...] Que des personnalités comme Angela Merkel et Nicolas Sarkozy accèdent au pouvoir induirait un changement rapide et significatif au plan tant des relations transatlantiques qu'intraeuropéenne. »

L'auteur de l'article souligne que « L'Allemagne et, plus globalement, l'Union européenne doivent repenser leur rapport à l'O.T.A.N., inférer à cette organisation un rôle clef et en faire le lieu de négociations des décisions portant sur des enjeux planétaires cruciaux, etc. » Quant on sait que l'O.T.A.N. est entre les mains des Américains, on voit où veut en venir Gary Schmitt.

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE : UNE AFFAIRE NATIONALE

● Bernard Carayon, député U.M.P. du Tarn, évoque dans une tribune de LIBÉRATION (22:9/05) comment les États-Unis assurent leur sécurité économique : « ...depuis vingt ans, le C.F.I.U.S. (Committee on Foreign Investments in the United States) a pour mission d'analyser et éventuellement d'interdire les prises de participation étrangères dans des entreprises américaines, sur la base du seul critère de la "sécurité nationale" qu'aucun texte ne définit. On pourrait également mettre à l'actif de ce grand pays la création d'un Advocacy Center appuyant les entreprises américaines dans la conquête de marchés, la proximité des milieux gouvernementaux avec les grands fonds d'investissement ou encore les financements publics généreux apportés à la promotion des autoroutes de l'information, des nanotechnologies, de programme d'armement... »

De tels organismes n'existent pas dans l'Union européenne parce qu'il n'existe pas de nation ni d'État européen. C'est pourquoi Nelly Kroes, commissaire européenne à la concurrence, n'est pas fondée à protester quand, dans de rares occasions, la France prend des mesures protectionnistes. Notre pays doit assurer lui-même sa sécurité économique face à la concurrence sauvage qui caractérise la "mondialisation".

Jacques CEPOY

Jacques Aboucaya

DERNIÈRES NOUVELLES DU JAZZ

La plupart des éditeurs répugnent de nos jours à publier des recueils de nouvelles, le genre étant, à tort d'ailleurs, réputé peu rentable et n'intéressant qu'un petit cercle d'initiés. C'est oublier que ces cours récits ont rendu célèbres Guy de Maupassant ou Marcel Aymé.

Heureusement certaines maisons courageuses, parmi lesquelles l'Âge d'Homme, n'hésitent pas à faire paraître des nouvelles et c'est tant mieux !

Jacques Aboucaya est un musicologue averti et collabore à différentes revues de jazz. Aussi ce style musical est-il présent dans chacun des douze contes parfois tendres, souvent drôles et de temps à autres fantastiques de cet ouvrage. Nous rencontrons entre autres un mainate mélomane, des extra-terrestres et un ordinateur critique musical.

Après les premières lignes abordées, on ne repose ce recueil qu'après avoir dévoré ses 106 pages.

À lire en écoutant un disque de Miles Davis ou de Count Basie, suivant le moment et ses goûts.

Renaud DOURGES

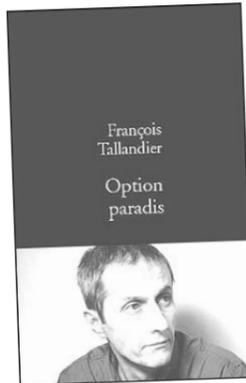
* Jacques Aboucaya : Dernières nouvelles du jazz. Éditions L'Âge d'Homme. 112 pages, prix non communiqué.

Généralions

À la fin des années 90, par Pierre LAFARGE Rubien et Louise Herduin qui s'interrogent sur le

Taillandier nous avait enchanté avec des romans comme *Des hommes qui s'éloignent* ou *Anielka* (Grand prix du roman de l'Académie française). Une langue classique et sobre, une pertinente approche des réalités de la société postmoderne, un tableau

sens de leur passé familial. Issus d'un mélange de bourgeoisie rurale, de petite noblesse et juifs venus d'Europe de l'Est, ils explorent depuis la maison familiale Vernery-sur-Arre, les arcanes d'une histoire familiale semblable à celle de tant d'autres familles françaises.



des doutes qui assaillent nos contemporains, nous renforçait dans notre propre analyse des événements. Là où Houellebecq basculerait vite dans la littérature spectacle, François Taillandier ne cédait pas aux sirènes du règne de la marchandise.

Nous ne pouvions donc qu'être enthousiasmé par l'idée de le retrouver dans le premier d'une série annoncée de cinq volumes, intitulée *La Grande intrigue* et retraçant l'histoire de cinq générations françaises au XX^e siècle. Cet *Option paradis* nous a fait une impression mitigée. Ce roman met en scène, à l'aube des années 2000 deux cousins âgés d'une quarantaine d'année, Nicolas

Pertinent mais décevant

Autant François Taillandier procède à une analyse intéressante de la droite française (« C'est tout le problème de la droite : d'un côté elle est traditionaliste, de l'autre elle est pour le libéralisme. »), de l'esprit de 1968, autant il entraîne parfois ses lecteurs dans des chapitres obscurs comme celui traitant d'une certaine "Immola", ancien amour de Rubien.

Option Paradis procède d'une idée intéressante, d'une démarche réaliste plus que naturaliste, mais manque parfois d'épaisseur et de dynamisme. Il est dommage que les grandes qualités de son auteur ressortent moins que dans ses ouvrages précédents. Il reste à François Taillandier quatre ouvrages pour hisser cette antisa à la juste valeur de sa plume et de sa pensée.

* François Taillandier : *Option paradis*, Éd. Stock, 270 pages, 18 euros.

Maurassien aujourd'hui ?

■ Soirée de haute qualité ce jeudi 22 septembre au Club de l'Horloge dans une salle archicomble. Le président Henry de Lesquen recevait Jean Madiran, écrivain et directeur-fondateur de Présent, venu répondre à la question Peut-on être maurassien aujourd'hui ? Question de grande importance quelques mois après le 29 mai où les Français ont montré leur attachement à la nation, a précisé M. de Lesquen.

Jean Madiran, plein de reconnaissance pour Maurras à qui il doit d'avoir été mis dès ses jeunes années « sur la voie de la pensée vraie », a répondu à la question du jour en quatre temps, correspondant à quatre "impossibilités" parfois avancées.

D'abord la pression médiatique, qui confine à la persécution contre tout ce qui rappelle Maurras. Face à cette imposture, on peut, on doit être maurassien, c'est un honneur.

Ensuite la question du royalisme. Maurras a donné « une démonstration irréfutable » de la nécessité de la monarchie. Si, pour sa part, Jean Madiran ne fait pas de la restauration monarchique l'objet de son combat actuel, il reconnaît la force de cette démonstration.

Face à la pensée contemporaine qui ne parle que de "droits", Madiran loue Maurras d'avoir restauré la piété naturelle, d'avoir posé, « à la jointure de la théologie catholique et de l'empirisme organisateur » l'homme comme « débiteur », dont l'honneur est essentiellement de « servir ».

Enfin, le fait que le nationalisme ait mauvaise presse aujourd'hui, ne saurait effacer le devoir de le réhabiliter qu'impose la piété filiale : Maurras, à la suite de Barrès, en a fait, bien plus qu'un sentiment, une pensée claire et exigeante, fondée sur la nation conçue en dehors de toute idéologie comme une communauté de destin.

Le débat qui suivit a montré combien l'exposé de Jean Madiran avait excité la curiosité de l'assistance, et notamment le désir de se débarrasser des fausses images du maître du nationalisme français.

M.F.

LES FILMS D'OCTOBRE

● LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR – Après *Le mystère de la chambre jaune*, adapté de l'œuvre de Gaston Leroux, qui fut plutôt une agréable surprise, Bruno Podalydès signe aujourd'hui la suite des aventures du célèbre reporter du genre "Tintin" avant l'heure, *Rouletabille* (Denis Podalydès) et son fidèle assistant Sainclair (Jean-Noël Brouté), intitulées *Le parfum de la dame en noir*. Reprenant les mêmes interprètes que pour *Le mystère de la chambre jaune*, notamment Sabine Azéma dans le rôle de Mathilde Stangerson, Olivier Gourmet dans celui de Robert Darzac et Pierre Arditi dans celui de l'inquiétant Larsan, sans oublier quelques nouvelles têtes comme Zabou Breitman dans le rôle de Édith Rance, Bruno Podalydès nous entraîne donc au château d'Hercule où Mathilde Stangerson fraîchement mariée à Robert Darzac, est en villégiature chez leurs amis Édith et Arthur Rance. Et c'est là que le maléfique Larsan réapparaît et terrorise une fois de plus la belle Mathilde. Heureusement *Rouletabille* est lui aussi de la partie pour protéger Mathilde Stangerson... Las, si on ne s'ennuie pas vraiment à ces aventures "fantastiques", on est loin du roman avec lequel Bruno Podalydès prend de sacrées libertés et donne dans le "comique". Du coup, la dame en noir y perd son parfum de "feuilleton populaire" palpitant.

● QUATRE FRÈRES – Un bon polar "western" d'action, ça vous tente ? Alors, avec *Quatre frères* de John Singleton, vous êtes à la bonne place. Un polar qui n'est pas sans rappeler *Les quatre fils de Katie Elder* d'Henry Hataway avec notamment John Wayne et Dean Martin, et qui aurait pu s'intituler "Les quatre fils d'Evelyn Mercer". Et pour cause : l'histoire en est proche. À savoir celle de quatre fils adoptifs, dont Mark Wahlberg, qui, après la mort de leur mère adoptive abattue dans une superette, mènent eux-mêmes l'enquête pour retrouver les tueurs. Leur vengeance sera d'autant plus saignante que leur mère n'a pas été tuée au hasard. Derrière ce crime il y a une crapulerie immobilière montée par des notables véreux acquinés avec des truands à la gâchette facile.

● Parmi les autres films du mois sont à signaler :

– le somptueux et fantastique *Les frères Grimm* de Terry Gilliam, avec notamment Matt Damon, Peter Stormare, Heath Ledger et Monica Bellucci, dans lequel les frères Grimm, chasseurs escrocs de prétendus sortilèges et autres créatures fantastiques, vont se retrouver à vivre en réel leurs contes et confrontés à une terrible malédiction jetée par une reine maléfique interprétée par la bellissima Monica Bellucci.

– Wallace et Gromit : le mystère du lapin garou, film d'animation (en pâte à modeler) à l'humour so British de Nick Park et Steve Box, parodie irrésistible de film de loup-garou dans lequel nos deux héros sont confrontés à un lapin géant qui ravage les potagers à la veille de la grande fête annuelle des plus gros légumes. – Enfin, pour les amateurs du genre, *Serenity*, film de science-fiction de Joss Whedon qui nous entraîne dans une bataille galactique entre une équipe d'aventuriers de l'espace et une peuplade d'humains inhumains du genre "termites" voraces.

Alain WAELKENS

VLADIMIR VOLKOFF N'EST PLUS



Photo Arnaud Danloux

■ Notre ami Vladimir Volkoff s'est éteint dans la nuit du mercredi 14 septembre dans sa maison de Bourdeilles en Périgord, à l'âge de soixante-douze ans.

Né à Paris le 7 novembre 1932, fils d'émigré "russe blanc", arrière-petit-neveu du compositeur Piotr Ilitch Tchaïkovski, il excella dans tous les domaines littéraires : romancier, dramaturge, poète, essayiste, biographe, chroniqueur, conférencier.

La disparition de cette grande et courageuse figure, de ce chrétien de feu, de ce combattant de toutes les causes nobles, est un deuil pour l'Action française, qu'il a maintes fois honorée de son amitié et de sa collaboration, mais aussi pour la France qu'il a vaillamment servie comme officier en Algé-

rie, méritant le grade de chevalier de la Légion d'Honneur et la décoration de la Valeur militaire.

Hélas, la France officielle engoncée dans ses "valeurs" mercantiles et hédonistes a très furtivement signalé sur les ondes cette douloureuse nouvelle ; il appartient à l'Action française de rendre toute sa place à ce grand disparu.

A.F.

* Les obsèques de Vladimir Volkoff ont été célébrées selon le rite orthodoxe en l'église de Bourdeilles (Dordogne) le samedi 17 septembre.

L'Action française prie M^{me} Vladimir Volkoff, ses enfants et son petit-fils de trouver ici l'expression de sa vive sympathie avec l'assurance des prières de tous ses amis.

Le Saint-Esprit et les Cosaques

■ Quelques semaines avant la Fête nationale de Jeanne d'Arc, cette année, j'avais demandé à Vladimir Volkoff de participer au Cortège traditionnel et d'y prendre la parole. Je lui rappelais que cet hommage à la Sainte de la Patrie aurait une signification particulière au moment où l'indépendance nationale était remise en cause par le projet de Constitution européenne. Il me donna aussitôt son accord et, le 8 mai, il prononçait devant la statue de la place des Pyramides une magnifique allocution sous forme d'une Prière à Jeanne de sa composition.

Avec force, mais non sans humour, il sollicitait la bonne Lorraine de venir une nouvelle fois au secours du pays. Ne citons que le premier des souhaits formulés : « **Premièrement, sainte Jeanne, je vais vous demander de faire que tous les Français redeviennent amoureux de la France. Pas de l'Amérique insidieuse, pas de l'Orient fascinant, pas de l'islam séducteur. De la France, de la douce France.** »

Lui-même, ancien officier en Algérie, il était un amoureux de cette France. Ce fils d'émigré russe ayant fui le communisme avait rencontré l'Action française dans sa jeunesse au Quartier Latin. La lecture de Maurras lui avait donné des raisons d'aimer et de servir la France où il était né en 1932. Il n'en demeurerait pas moins russe par tous les gènes de son être. Son patriotisme russe, sa fi-

délité au Tsar, son obéissance religieuse à l'orthodoxie s'alliaient parfaitement en lui à son nationalisme et à son royalisme français.

Il était un homme de convictions, mais qui n'avait pas peur de les exprimer et de s'engager. Ainsi prit-il la défense de la Serbie injustement agressée par l'O.T.A.N. en 1999. Il défendait Vladimir Poutine contre les droits-de-l'homards. Il montrait ainsi qu'il possédait un vrai sens politique car la Russie a besoin d'une poigne pour se relever des décombres du communisme.

Sur tous les grands problèmes politiques, Vladimir Volkoff se retrouvait d'accord avec l'Action française.

Il était aussi un immense écrivain doué d'une imagination féconde et d'une grande force de travail. Dans ses romans ou ses études sur la désinformation, il montrait une extraordinaire puissance d'analyse, il décortiquait chaque situation dans des dialogues palpitants. Sa pièce de théâtre *Yalta* dépeignait sans concession le cynisme des maîtres du monde en 1945.

Il aurait mérité d'entrer à l'Académie française qui avait couronné son livre *Le Montage* en 1982. Mais les hommes en vert auraient trop craint de voir débiter avec lui, sous la Coupole, selon l'expression de Léon Bloy, « **le Saint-Esprit et les Cosaques** » !

Pierre PUJO

Volkoff immortel

■ On a élevé, à titre posthume, des généraux à la dignité militaire suprême. L'Académie française devrait pouvoir admettre dans ses rangs des écrivains qu'elle avait négligés au cours de leur vie terrestre. Livrons-nous donc au jeu de l'uchronie.

Volkoff, russe et grand écrivain français, offre à notre langue plusieurs chefs-d'œuvre. Le grand cardinal l'eût admis dans l'Académie sans candidature. Il convient ainsi de se souvenir que le 14 juin 1717, Pierre le Grand se rendit à la Sorbonne où il embrassa la statue de Richelieu (1).

En esprit et en vérité on nous permettra de classer ce chevalier de la culture française aux côtés de Balzac, de Flaubert et de Proust qui ne furent pas "académiciens". Vladimir Volkoff est immortel, parmi eux.

Joseph SANTA-CROCE
ancien des troupes de marine

(1) Georges Oudard : La vie de Pierre le Grand. 1929.

Un vrai aristocrate

■ Vladimir Volkoff devait prononcer une conférence sur l'avenir de la Russie à l'Institut d'Action française le mercredi 16 novembre prochain : cinq jours avant sa mort, j'avais eu avec lui, en arrêtant cette date, une délicieuse conversation téléphonique que je n'oublierai jamais. Il était heureux de manifester une fois de plus son attachement à l'Action française qui jamais ne se démentit depuis ses jeunes années où il collaborait au journal des étudiants d'A.F. *Amitiés Françaises Universitaires*.

Au rythme de son œuvre colossale, Vladimir Volkoff est toujours resté jeune parce qu'il cultivait les vertus qui élèvent l'âme, chose rare dans un monde où la jeunesse si souvent gavée de stupre et de vulgarité vieillit avant l'âge. Il nous appartient aujourd'hui de transmettre aux jeunes Français le message de cet homme d'honneur tel qu'il est exprimé, outre ses grands livres, dans deux petits opuscules récents : *Pourquoi je suis moyennement démocrate* et *Pourquoi je serais plutôt aristocrate*.

S'il pouvait admettre que la démocratie – l'Histoire l'a montré – puisse convenir à certains peuples en certaines occasions, et si la désignation par les intéressés de leurs gouvernants lui semblait un système comme un autre, avec d'ailleurs plus d'inconvénients que d'avantages, Volkoff était ulcéré par l'obligation réellement religieuse faite aujourd'hui à nos contemporains d'adhérer à la démocratie comme à l'unique

moyen de salut. Le bulldozer et l'idole devant laquelle doit s'effacer toute religion reçue d'En-Haut...

Devant un tel pourrissement des intelligences, devant cet avachissement général sous le poids du Nombre, de la matière, de la jouissance, « **où la raison de vivre devient la multiplication de l'avoir plutôt que celle de l'être** », Volkoff, heureusement doué d'un sain esprit de contradiction, rappelait « **la notion de devoir** » qui, pour le gentilhomme, est « **de tout premier plan** », tandis qu'« **en revanche les notions de "droit à" et de "droit de" lui paraissent des coassements assez dérisoires, en tout cas indignes de lui** ».

L'aristocrate selon Volkoff n'a nul besoin d'être d'ascendance noble, ni d'être riche. Il lui suffit d'être exigeant avec soi-même, de mettre en chaque tâche, même la plus humble, – comme dans sa façon d'aimer, de parler, de s'habiller... – la recherche de la qualité, le goût de l'effort, le sens du service et de l'humilité, et refuser à tout prix de se laisser engourdir dans l'utopie égalitariste qui, supprimant les diversités, amène à mourir d'ennui.

Voilà un langage digne de la jeunesse, et qu'elle doit sans tarder découvrir.

Michel FROMENTOUX

* Deux ouvrages parus aux éditions du Rocher.

L'homme du Tsar

■ Quelques journalistes mondains, figures de proue du *Tout-Paris culturel*, qui ne faisaient plus guère semblant de se souvenir de Vladimir Volkoff, et d'une œuvre fondamentalement dérangeante selon les critères actuels, ont lâché, en apprenant sa mort, des commentaires désabusés, s'étonnant que l'écrivain tant encensé en 1979, lors de la publication du *Retournement*, n'eût pas connu, par la suite, la carrière médiatique qui lui était promise.

Nous ne nous en étonnerons pas, quant à nous, puisque ce sont les mêmes qui s'ébaudissent qui firent aussi en sorte, lorsque ils comprirent combien Vladimir Nicolaïevitch leur ressemblait peu et combien ses préoccupations leur étaient étrangères, de l'écarter du devant de la scène.

Volkoff dérangeait, et c'est pourquoi nous l'aimions. Volkoff était fidèle. Il n'était pas de ceux qui se renient ou qui se vendent. Il n'allait pas, pour un quart d'heure sur un plateau de télévision, fût-ce à une heure de grande écoute, se rendre coupable d'une petite saleté profitable dont on reste durablement souillé.

Dans l'un de ses tout derniers livres, qu'il avait insolentement intitulé *Pourquoi je serais plutôt aristocrate (Le Rocher)* et qui venait après un *Pourquoi je suis moyennement démocrate, aussitôt jugé scandaleux, il définissait sans fard sa conception de la vie et de la mort, et les valeurs ancestrales sur lesquelles il la fondait. Ce n'était pas celles de notre temps.*

Volkoff aimait Charette, la Vendée, les chouans et La Varenne. Il leur ressemblait. Il y a une internationale des manants du Roi, ou du Tsar, qui se moque des frontières, parce qu'elle puise à des sources communes qui s'appellent la foi et la fidélité. Il ne lui venait pas à l'idée de cacher qu'il était, par goût et par hérédité, monarchiste, ni qu'il croyait en Dieu. Son dévouement à ses souverains légitimes, son attachement d'homme-lige, de vassal, à son Tsar était demeuré entier. Il me confia un jour qu'il regretta

que son roman, *Alexandra*, co-écrit avec Jacqueline Dauxois, se terminât bien. Au vrai, nous avons tous besoin, sevrés d'espoir comme nous le sommes, que la petite Tsarine vive et garde son trône ; les adultes aussi, parfois, ont besoin de contes de fées.

La flamme tenace

Je savais, cependant, ce qu'il entendait par là. Et c'était que le ministre Barsoff, l'un de ces personnages auxquels le romancier s'identifiait sans le dire plus qu'à d'autres, ne trouvait pas l'occasion de mourir pour sa Cause.

Comme les héros de *La Varenne*, ceux de Volkoff rêvaient « d'une fin vaillante ». « Je ne savais pas combien j'étais chouan » m'écrivit-il un jour. Les années ne lui avaient pas retiré le goût de se dévouer, de se sacrifier, de combattre.

Peu lui chailait que ceux d'en face, Rouges ou Bleus, lui en voulassent de ce choix assumé. Et plus encore que cette nouvelle catégorie de couards et de conformistes dont il avait décelé l'apparition, « les Gris », « Les Dieutoutlemondistes » qui n'ont pas de parti ni d'idéaux d'aucune sorte, le tinsent pour infréquentable. C'était face à ceux-là, à leur panurgisme, qu'il s'insurgeait d'abord, soutenant qu'à cause d'eux, « nous ne pouvions plus faire autrement » que nous démarquer et revendiquer nos différences. Voilà ce qui le conduisait encore, en mai dernier, au pied de la statue de Jeanne d'Arc.

Ce n'était pas nostalgie, ni même obstination de la fidélité. Toute sa vie, jusqu'au cœur des ténèbres, Vladimir Volkoff avait gardé foi en des résurrections tout aussi impossibles, voire beaucoup plus, que celle de notre France éternelle.

Puisse-t-il, de Là-Haut, nous aider à conserver vivante à notre tour cette flamme tenace qui se rie du désespoir et du doute.

Anne BERNET

Ultima verba

Vladimir Volkoff s'en va en laissant une œuvre puissante et vaste, riche de très nombreux titres qui tous, ou presque, plongeaient au cœur de ce drame initial, et initiatique, du XX^e siècle que fut la chute de la Russie tsariste. Variations à l'infini autour d'une tragédie aux dimensions eschatologiques dont le monde entier aurait à connaître les retombées, ses livres parvenaient à s'enraciner dans le déracinement, à maintenir vivante cette âme russe d'avant les ténèbres qui en appelait à Dieu de sa résurrection.

La flamme de l'espérance

Depuis 1989, et cette dislocation du bloc soviétique qui suivit, si étrangement, les célébrations en exil du millénaire du baptême de la Russie l'année précédente, Vladimir Volkoff lisait dans les événements les prémices de ce miracle ; il croyait, et il écrivait, que son pays – car



cette terre perdue à laquelle il tenait par toutes ses fibres n'avait jamais cessé d'être sa patrie, quel que fussent l'amour et le dévouement qu'il portait à la France – allait se relever des gouffres de la mort. La grâce lui avait été donnée de voir l'aube poindre à l'Est et il attendait le plein jour comme un gueur attend l'aurore. Aux heures les plus noires de la nuit, il avait gardé vive cette flamme d'espérance, alors même qu'humainement, tout paraissait perdu. Et c'est ce qui explique les accents prophétiques de tant de ses ouvrages.

À l'automne 2004, pour le vingt-cinquième anniversaire de sa parution, en 1979, *Le Retournement*, qui lui valut, en France et à l'étranger, une consécration attendue, revenait à la devanture des librairies, avec une préface où l'auteur s'étonnait lui-même d'une clairvoyance qu'il avait la modestie de ne pas s'attribuer. Comme il le savait, et le disait, il arrive parfois que les mots et les idées vous soient soufflés d'Ailleurs. Or, *Le Retournement*, faux roman d'espionnage, avait

par
Anne BERNET

toutes les caractéristiques d'une vraie prophétie. Il est même surprenant qu'à l'époque, ce roman marqué du sceau de Dieu eût connu un pareil succès, car il n'était déjà en rien politiquement correct.

Les temps ont changé, et pas en bien, en dépit de la résurrection russe, où Vladimir Nicolaïevitch voyait la seule raison de ne pas désespérer de notre accablante époque. Et si *Le Retournement* était paru l'an dernier, l'on pouvait craindre qu'il n'eût pas trouvé d'écho, ni le vaste public qu'il rencontra voilà un quart de siècle. Car de quoi s'agit-il, sinon d'une foudroyante histoire de Salut ?

La destinée de la planète

Beaucoup n'ont vu dans ces pages que le récit d'une manipulation des plus classiques doublée d'une réflexion sur la création littéraire. Ils n'avaient pas tort, mais, en se cantonnant à ce point de vue, ils demeuraient, une fois pour toutes, à la surface du livre, se condamnant à ses seules apparences. Les véritables maîtres du jeu, ceux qui manipulent tous les personnages de cette histoire complexe, ne sont autres, en effet, que le Roi des Cieux et le Prince de ce monde, lancés dans une partie d'échecs implacable, où se joue la destinée de la planète, mais aussi, mais d'abord, le salut ou la damnation des deux protagonistes, Popov, l'agent soviétique, et Volsky, le Russe blanc officier du Renseignement français, pareillement lancés sur la pente glissante.

En prétendant "retourner" le redoutable Popov récemment nommé à Paris, avec l'aide de la belle Marina, Kiril Volsky, un quasi-amateur lâché parmi les professionnels, ne pensait qu'à faire valoir des talents jusque-là jugés un peu légers par ses supérieurs. Toutefois, comme il arrive à un certain moment de l'écriture romanesque, où les personnages échappent aux prévisions de l'auteur, ce n'était pas un simple changement de camp qu'il allait déclencher, mais le seul qui compte dans une vie : une conversion aussi spectaculaire que celle de saint Paul... Un résultat qui dépassait tout ce que l'on pouvait attendre, mais si incontrôlable qu'il en devenait dangereux.

Dire que *Le Retournement* est un chef-d'œuvre n'est pas trop fort. Et, même s'il s'est trouvé, au cœur du système soviétique, des hommes pour connaître l'évolution spirituelle d'Igor Popov, et ne pas en mourir, rendant caduc l'aspect prophétique du roman, la génération qui ne l'avait pas lu lors

de sa parution se doit aujourd'hui de le découvrir.

Dès 1979, Marina ou Kiril, révoltés, s'apercevaient qu'Igor, représentant du Mal absolu, n'en était pas moins de leur sang et qu'il leur ressemblait, plus même qu'ils le désiraient. Il ne fallait pas grand chose pour les mettre à égalité. Que l'un vint à Dieu, ou les autres au diable ...

L'achèvement selon le plan divin

Dans *Les orphelins du Tsar*, paru au printemps dernier, la première hypothèse s'était finalement vérifiée et l'U.R.S.S. s'écroulait pour laisser resurgir la Sainte Russie. Il n'en fallait pas plus pour que les frères ennemis se découvrirent enfin et réapprissent à s'aimer et à se pardonner. Rien ne laissait présager que ce roman, relativement bref, serait le dernier et pourtant, en le relisant, un achèvement, un apaisement se révèlent : ceux, peut-être, de l'œuvre accomplie selon le plan divin, sinon selon le nôtre.

Quelle scène préliminaire étonnante, en effet, que l'entrée triomphale, en 1989, de ce vieil officier français, héros de la Résistance, à l'ambassade, russe, et non plus soviétique, venu révéler son identité d'agent du renseignement tsariste et faire à un homme du K.G.B. le rapport d'une mission donnée en 1917 par Nicolas II ?...

Le plus surprenant étant que l'espion ex-soviétique, Sergo Psar, n'est autre que son lointain cousin, et celui de la belle Ouirka, la Blanche, que Sergo, incrédule, découvre au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois, en train d'expliquer à la tombe de son grand-père Volodia que le diable a perdu la partie. À travers les destins contradictoires, et complémentaires, des quatre fils Psar et de leurs descendances, en France et en Russie, Volkoff abouissait à la confrontation inimaginable de deux conceptions de la vie d'où allait jaillir la réconciliation. Dans cette grande fresque aux accents lavarendiens, sur fond de révolution d'octobre, il mariait avec un rare brio tous les thèmes essentiels de son œuvre. Son livre sonnait comme un abouissement, riche de promesses et d'espoirs.

Comme nous eussions souhaité, cher Vladimir Nicolaïevitch, que ce ne fût pas votre testament...

* Vladimir Volkoff :

– *Le Retournement. L'âge d'homme. 360 p., prix non communiqué ; ou le Livre de poche. 572 p., 8 euros (52,48 F).*
– *Les orphelins du Tsar. Éd. du Rocher. 290 p. 19,90 euros (130,54 F).*

LES SECRETS DE LA DÉSINFORMATION

Si le concept de désinformation est aujourd'hui clairement connu et analysé, même si nos sociétés n'en tirent pas toujours les enseignements nécessaires, nous le devons pour une large part au travail de Vladimir Volkoff qui fut le premier à révéler le mot, et ce qu'il recouvrait, au public français.

et menaçante, et parce que la machine infernale alors déclenchée par le K.G.B. a fini par fonctionner sur sa lancée, en dehors de son cadre originel, pour n'être plus qu'un instrument de destruction, de subversion, de pourrissement et de dé-moralisation organisée au niveau mondial dont nous continuons à subir les conséquences.

Face aux diverses menaces qui pèsent sur nos intelligences, nos libertés et notre patrie, les connaissances et la clairvoyance de Volkoff nous demeuraient indispensables.

Rien d'étonnant à cela, puisque la désinformation, si l'idée n'est pas neuve, a connu à l'époque contemporaine un développement immense, dû à l'explosion des moyens de communication et d'information de masse.

Inversion des valeurs

Inventé par le stratège chinois Sun Tzu, voilà plus de deux mille cinq cents ans, ce procédé, qui consiste à saper les forces vives, morales et intellectuelles d'une nation ennemie, dite "nation-cible", au moyen d'agents formés à attaquer ses valeurs, ses idéaux, et ses façons de penser, en son sein même, a quitté le stade artisanal lorsque la presse est devenue accessible au plus grand nombre, permettant de gangrener le peuple, et non pas seulement ses dirigeants, civils ou militaires. Au vrai, la désinformation, et Volkoff, dans sa lecture eschatologique de l'histoire et de l'actualité, n'avait pas manqué de le noter, ressemble trait pour trait à ce vieux procédé diabolique de l'inversion des valeurs, qui prétend faire passer le bien pour le mal et le noir pour le blanc.

Dans la même perspective, il ne faut pas s'étonner que le procédé ait fait florès dans la Russie soviétique, longtemps principale, sinon unique, source de désinformation mondiale.

Voilà ce que Volkoff entreprend de découvrir et de faire admettre, pour leur enseigner à mieux s'en défendre, à ses lecteurs dès 1986, date à laquelle il publia *La désinformation, arme de guerre*, (L'âge d'homme) rééditée l'an passé, et qui, textes et commentaires à l'appui, proposait un historique et un décryptage du procédé.

Quoique situé dans le contexte de la Guerre froide, l'ouvrage reste fondamental. Parce qu'il éclaire d'un jour cru ce que nous avons connu, sans parfois le comprendre, à l'époque de l'U.R.S.S. triomphante

Les émules du K.G.B.

Cependant, observateur attentif du phénomène, Volkoff constata, dès après la chute du rideau de fer, que le K.G.B. avait fait des émules, et que la désinformation pouvait désormais être mise en branle, dans des proportions plus vastes encore à l'heure de la télévision et d'Internet, par d'anciennes "nations-cibles", à commencer par l'Amérique érigée en gendarme international.

Testé avec la première guerre du Golfe, en 1990, le procédé fut particulièrement efficace pendant le conflit en Serbie, et, de perfectionnement en perfectionnement, n'a pas cessé d'être utilisé depuis lors.



Ce n'est pas moins de trois ouvrages, *Petite histoire de la désinformation*, *Désinformation*, *flagrant délit*, *Désinformations par l'image*, et dans une moindre mesure *Manuel du politiquement correct*, qui n'était pas sans rapport avec le sujet, que Volkoff devait consacrer à la mise en évidence des manipulations de ce type au cours des dix dernières années. Des thèmes qui revenaient encore, mis au goût du jour, des nouveaux enjeux et des nouvelles cibles, dans ses dernières fictions *L'enlèvement*, *L'Hôte du pape*, *Le Complot*, car l'intrigue romanesque permet des explications et des affinements de la pensée interdites à l'essayiste.

Face aux diverses menaces qui pèsent sur nos intelligences, nos libertés et notre patrie, les connaissances et la clairvoyance de Volkoff nous demeuraient indispensables. Dieu en a jugé autrement.

Puissions-nous au moins, dans nos façons d'appréhender l'actualité, nous souvenir de cet enseignement : aujourd'hui comme hier ou demain, la vérité n'est pas d'obligation, tant s'en faut, ce que l'on nous montre, et dont on veut nous persuader.

A.B

Un faux concours pour un faux Goncourt ?...

Est-ce un in-ter-signe, ou quelque don mystérieux et imprévu de la Divine Providence ? Au moment où l'attente des prix littéraires de l'an 2005 devient de plus en plus fébrile, je retrouve dans le fatras de mes notes journalières le thème d'une éventuelle chronique : Le livre inconnu. J'avais dû négliger l'idée en supposant que le sujet avait sans doute été traité par un confrère des temps anciens ou ré-

par **Jean-Baptiste MORVAN** expérience d'un feuilleton collectif rédigé par

La présentation canularique de nos vieux pays est un charme supplémentaire à apporter à notre louange de la France.

cents. Mes élucubrations premières ne m'offraient d'ailleurs rien d'enthousiasmant, ni même d'encourageant ; les personnages me tournaient le dos et disparaissaient soudain dans les toilettes d'un quai de gare ou dans l'abîme d'un escalier dérobé. J'oubliais leurs noms, comme ils prétendaient oublier le mien.

Mais voici que l'on nous propose des sujets de romans non moins déroutants, et mon vaillant projet mérite apparemment d'être inscrit sur la liste d'un concours littéraire. Il concernerait tous nos chers lecteurs, et justifierait un autre prix Goncourt. Je reconnais que cette idée non plus ne paraît pas absolument nouvelle mais elle garde une certaine séduction : en somme, un faux concours pour un faux Goncourt... Bien mijotée, l'entreprise pourrait s'inscrire dans l'histoire de nos canulars d'Action française, après l'invention des Poldèves et quelques autres.

Une résurgence d'un passé déjà lointain me fait revivre l'ex-

quelques copains du cours d'Instruction religieuse au lycée de Rennes, en 1939. Peut-être, en cet établissement fréquenté dans le passé par Alfred Jarry, et là précisément où naquit le personnage du Père Ubu, subsistait-il encore quelque fantôme mystifiant... J'ai oublié le titre de l'œuvre inachevée, il me souvient seulement de celui d'un chapitre : Où l'on voit un cavalier sans cheval. Nos présents candidats au Goncourt semblent manquer de coursier et, en cette année célébrant Cervantès, on se prend à regretter Rossinante...

Turlupinades

Un psychologue humoriste disait que les enfants ont l'excellente habitude de considérer les jouets qu'on leur donne comme une matière première qu'ils retravaillent à leur guise. Pourquoi ne faisons-nous pas de même avec nos auteurs, leurs vies et œuvres, le tout mêlé avec des turlupinades télévisées ou radiophoniques ?

Il me plaît d'imaginer Michel Houellebecq et Amélie Nothomb lancés dans une course effrénée inspirée des "chasses aux trésors" dispensées ces temps derniers par la télé. Suivez-les dans un affolant parcours, poussé jusqu'au degré critique de l'essoufflement, dans les recoins énigmatiques du pays francilien, avec des zigzags imprévus, de la Ferté-sous-Jouarre à Bussy-sans-Avoir et à La Queue-en-Brie ! Il faut bien que nos créateurs de fictions plus ou moins apitoyantes deviennent personnages de romans : c'est bien leur tour... Et la présentation canularique de nos vieux pays n'est-elle pas un charme supplémentaire à apporter à notre louange de la France ?

■ Nous rappelons dans chacun de nos numéros les ouvrages des maîtres de l'Action française pour en faire ressortir toute l'actualité. Nous entendons ainsi inciter nos lecteurs à lire ou à relire ces ouvrages pour approfondir leur formation politique.

Ouvrages déjà présentés

dans le Trésor de l'Action française

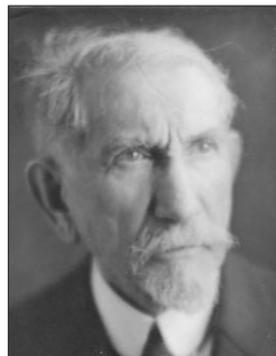
- Jacques Bainville : Les conséquences politiques de la paix (6/1/05), Histoire de France (21/10/04), Napoléon (7/4/05).
 - Augustin Cochin : Les sociétés de pensée et la démocratie moderne (3/2/05).
 - Léon Daudet : Bréviaire du journalisme (16/6/05), Le stupide XIX^{ème} siècle (21/4/05), Les Universaux (18/11/04), Vers le Roi (20/1/05).
 - Pierre Gaxotte : La Révolution française (21/7/05)
 - Pierre Lasserre : Le romantisme français (25/8/05).
 - Charles Maurras : Anthinéa (3/3/05), Au signe de Flore (16/9/04), L'avenir de l'intelligence (7/10/04), La Contre-Révolution spontanée (17/2/05), La Démocratie religieuse (5/5/05), De Démos à César (17/3/04), Le dilemme de Marc Sangnier (19/5/05), Kiel et Tanger (16/12/04), L'ordre et le désordre (28/7/05), Pour un jeune Français (15/9/05), Mes idées politiques (4/11/04), Trois idées politiques (2/12/04).
 - Léon de Montesquiou : Le système politique d'Auguste Comte (2/6/05).
 - Maurice Pujo : Comment Rome est trompée (1/9/05).
- Si vous désirez vous procurer tel ou tel de ces ouvrages, vous pouvez interroger la librairie Le Pélican Noir, 94220 Charenton (Tél : 08 70 69 90 82 - pelican@pelican-noir.com).

Réflexions sur la Révolution de Charles Maurras

par **Pierre PUJO**

L'A.F. 2000 du 3 février 2005). Il ne sous-estime pas non plus le rôle de l'Angleterre et des agitateurs à sa solde.

Cependant, il s'attache surtout à analyser le comportement de l'autorité face à cette entreprise subversive. Cette autorité a été défailante. Louis XVI était lucide et plein de bonne volonté, mais il n'a pas fait son métier de Roi. Il était en effet contaminé par les idées nouvelles. Face à la subversion, il ne faut pas hésiter à user de la force, même si l'on doit faire quelques victimes. En saisissant les occasions favorables pour faire preuve d'énergie – elles se sont présentées – Louis XVI aurait sauvé et la France et son trône.



Charles Maurras (1868-1952)

Ainsi, si la Révolution l'a emporté, « la cause fut intellectuelle et morale. L'anarchie triompha parce qu'elle était convaincue qu'elle était le vrai, le juste, le beau ; l'autorité tomba parce qu'elle professait sur l'anarchie les opinions de l'anarchie... »

À la décharge de Louis XVI, on peut avancer que le malheureux roi – dont Maurras célèbre les éminentes qualités morales – n'a guère trouvé de soutien autour de lui. Il a été trahi de toutes parts. Les idées nouvelles avaient pénétré l'esprit de la plupart des élites et il n'existait pas – en dehors de quelques écrivains – de courant intellectuel sur lequel le Roi eût pu s'appuyer.

Maurras montre, après Taine, qu'il y a un enchaînement logique dans les différentes phases de la Révolution et il revient souvent sur cette idée. Un engrenage a entraîné la France, en l'espace de dix ans, de 1789 à 1799, de l'anarchie libérale au despotisme napoléonien, en

passant par la Terreur. « De l'individualisme absolu à l'État absolu, la chaîne est logique », écrit-il. Au nom d'une liberté abstraite et de la souveraineté de l'individu, l'État révolutionnaire va combattre les libertés concrètes. Il veut en effet créer un homme nouveau, une nouvelle société à base d'individualisme. Il en viendra ainsi à vouloir exterminer tous ceux qui restent marqués par l'ordre ancien, et même ceux qui n'en sont que suspects.

Des "patriotes" cosmopolites

Maurras passe en revue les principaux événements de la période 1789-1791 et leur donne leur signification profonde : le vote du 23 juin instituant le vote par tête au lieu de la tradition du vote par groupes : la représentation populaire change alors de nature. Le 14 juillet, en abattant la Bastille on a abattu les défenses de l'État, sans pour autant supprimer l'arbitraire. La folle nuit du 4 août s'est déroulée aux dépens du tiers-état, plus encore que de la noblesse et du haut-clergé par suite de la disparition des libertés collectives. La perte des libertés professionnelles a entraîné le règne de l'or et l'oppression des ouvriers. Le 26 août, la Déclaration des Droits de l'Homme fut l'affirmation d'un « droit divin de l'individu ».

Maurras critique aussi la conception que les jacobins ont du patriotisme. Pour eux, l'appartenance à la patrie repose sur la seule volonté des citoyens ; elle tend ainsi à se confondre avec l'adhésion à une idéologie. La Révolution était au fond cosmopolite.

Maurras tire en fin de compte un bilan largement négatif de la Révolution. Elle a conduit à la guerre civile et à vingt-trois ans de guerre étrangère qui ont saigné le pays. Dans l'ordre politique et moral, elle a été désastreuse. Les idées révolutionnaires imprègnent encore l'enseignement, les grands médias et la législation. Elles ont pénétré chez beaucoup de gens de "droite" qui n'osent les combattre. Mais pour Maurras « toutes les espérances flottent sur le navire d'une contre-révolution » (Pour un jeune Français).

* Éd. des Îles d'or, 1948

La synthèse

Charles Maurras réalise la synthèse de ces divers courants. Il écarte les préoccupations métaphysiques. Son souci est de trouver une base d'accord entre tous les Français sur un événement – la Révolution – qui a engendré de profondes divisions dans le pays. Maurras adopte la méthode de Taine qui, le premier, a étudié la Révolution d'une façon scientifique.

La pensée de Maurras sur la Révolution est particulièrement développée dans ses *Réflexions sur la Révolution de 1789* parues en 1948 aux Éditions des Îles d'Or. Chez le même éditeur Maurras a publié un autre ouvrage très dense, *L'Ordre et le Désordre, les idées positives et la Révolution*, dont cette rubrique a déjà traité (cf. A.F. 2000 du 28 juillet 2005).

Recherchant les causes de la Révolution, Maurras dénonce le mouvement des "Lumières" qui s'est développé au cours du XVIII^{ème} siècle et qui a gagné progressivement toutes les élites de la société d'Ancien Régime. Il dénonce les « idées suisses » développées par « le misérable Rousseau ». Il observe au XVIII^{ème} siècle une défaillance de l'intelligence française qui rejette alors les traditions, les valeurs qui font la force des sociétés et qui vont être balayées par un individualisme sans frein, ferment d'anarchie.

La défaillance de l'autorité

Les hommes du XVIII^{ème} siècle ont été grisés par les progrès des connaissances et se sont laissés emporter par leur orgueil en envoyant promener les cadres intellectuels qui avaient jusqu'alors gouverné la pensée.

Maurras souligne le rôle de la franc-maçonnerie et celui des sociétés de pensée, ce dernier mis en lumière par Augustin Cochin (cf.

"LES MISÉRABLES LIBÉRAUX DE 89"

Pour Maurras, l'essentiel de la Révolution s'est opéré entre mai 1789 et juin 1791 : « La Constituante de 1789 fut la plus criminelle de toutes nos assemblées, elle se composa des plus grands bandits de l'histoire de France. Au moins les monstres de la Convention plaisent-ils à l'esprit par le pittoresque sanglant ou par l'énergie patriote. Ils surent défier, vaincre, repousser l'ennemi. Mais les misérables libéraux de 89 ! Ces affrontés bavards, ces pitres ignobles, ces faiseurs de sales Nuées, ces déclarateurs de Droits, ces inventeurs de départements, sont condamnés au mépris croissant de toutes les intelligences un peu pures. Ils ont été les premiers assassins de notre France. »

Pas question d'exalter les Droits de l'Homme de 89 et l'avènement de la démocratie en les opposant aux violences de 93. Ceci est sorti de cela.



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



ÉTUDIANTS : Rendez-vous le 7 octobre 2005

■ **Vendredi 7 octobre à 19 heures dans les locaux de l'Action française (10, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er}, métro Palais-Royal), les étudiants d'A.F. et sympathisants se retrouveront pour une réunion de rentrée, suivie du pot de l'amitié, avec Pierre Pujo, Thibaud Pierre, nouveau secrétaire général des étudiants d'AF, Pierre Lafarge, François Bel-Ker.**

Conférences

Les conférences étudiantes reprendront chaque vendredi à 19 h 15 (sauf vacances et jours fériés), à partir du 14 octobre dans les locaux de l'Action française :

- **Vendredi 14 octobre** : *Le royalisme d'Action française*, par Pierre PUJO
- **Vendredi 21 octobre** : *La légitimité royale*, par Pierre LAFARGE
- **Vendredi 4 novembre** : *Islam, les enjeux actuels*, par Sébastien de KERERRO

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE



Directeur Michel FROMENTOUX
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.
Tel : 01 40 39 92 14
[fromentouxmi@wanadoo.fr]

Mercredi 12 octobre 2005

Séance inaugurale du cycle 2005-2006

LE RÔLE DE LA FRANCE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Charles SAINT-PROT

Historien, essayiste
vice-président de l'Académie internationale de géopolitique

à 20 h 30 précises

Brasserie *Le François-Coppée*, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)

Participation aux frais : 5 €. Étudiants et chômeurs : 2 €

15^e MARCHÉ POUR LA VIE organisée par Renaissance catholique

Samedi 15 octobre 2005 à 17 h 30

Rendez-vous devant la basilique Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris
(Métro Bourse)

En direction du Sacré-Cœur de Montmartre

Candidature royaliste : 255 voix

La candidature de Jean-Philippe Chauvin à la législative partielle de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine s'est soldée le dimanche 25 septembre par un score honorable de 255 voix, soit 0,94 % des suffrages exprimés. Dans deux des quatre communes de la circonscription, le candidat royaliste dépasse les 1,2 %. Cette opération, dont la réussite est largement le fait des militants du C.R.A.F., ne visait pas à faire des voix mais bien à faire entendre la voix des royalistes en posant notamment la question des institutions. ■

Résultats détaillés par commune : Antony, 106 voix, 0,82 % ; Bourg-la-Reine, 51 voix, 1,21 % ; Châtenay-Malabry, 43 voix, 0,78 % ; Sceaux, 55 voix, 1,24 %.

**Dimanche 13 novembre 2005
à 12 h 30**

GRAND BANQUET ANNUEL DE L'ACTION FRANÇAISE

Restaurant de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor, 75005 Paris

Prix : 39 euros – Étudiants : 20 euros

Inscription impérative accompagnée du chèque
correspondant auprès de M^{me} Monique Lainé
L'Action Française 2000, 10, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris. – Tél. : 01-40-39-92-06

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 – FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRETARE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :
THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION :
Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Jambles 2005 : un beau succès

■ La 42^e édition de la fête de la Saint-Michel fut un succès. Elle a réuni à Jambles (Saône-et-Loire) 120 personnes pour la messe solennelle célébrée à l'intention de la France et des fondateurs de l'AF par l'abbé Franck Quœx, suivi d'un dépôt de gerbes au monument aux morts et sur la tombe de Laurent Peyrerol, dont on célébrait le centenaire de la naissance.

Les participants ont ensuite rallié le cellier de Mme Peyrerol pour déguster le bourgogne aligoté. Puis une cinquantaine de royalistes se sont retrouvés au restaurant de Saint-Jean-de-Vaux pour un déjeuner bourguignon présidé par Pierre Pujo et Mme Peyrerol, en présence, notamment, d'Alexandre Boritch (organisateur de la journée), de Stéphane Blanchonnet, de Denis About, du professeur Foyard, de Monique Lainé et de Pierre Lafarge.

Dans son discours Pierre Pujo a souligné la nécessité de rester

mobilisés pour la sauvegarde de la souveraineté nationale. Décrivant la querelle des ambitions pour l'élection présidentielle de 2007 il a aussi montré que la France avait plus que jamais besoin d'un roi.

La veille, toujours à Saint-Jean-de-Vaux une journée de travail avait réuni les étudiants parisiens, lyon-

nais et chambériens afin de faire le point sur leurs rentrées militantes respectives et d'entendre les interventions de Pierre Lafarge, Stéphane Blanchonnet et Pierre Pujo.

La couverture médiatique était assurée par *France 3 Macon* et le *Journal de Saône-et-Loire*.

A.F.



Après la messe, les jeunes d'A.F. en tête du cortège vers le monument aux morts

LE MONDE ET LA VILLE

MARIAGES

● Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de notre amie M^{lle} Amélie GAUSSET, fille de nos amis M. et M^{me} Michel Gausset, avec M. Christophe GEORGY, fils de M. et M^{me} André Georgy.

La messe de mariage a été célébrée le 10 septembre en l'église de Saint-Mard-de-Vaux (Saône-et-Loire).

Nous adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour leur foyer aux jeunes mariés avec nos félicitations à leurs parents.

● Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M^{lle} Marie-Laurence BAUX, fille de nos amis dévoués M. et M^{me} Édouard Baux, avec M. Jean-Gabriel CANET, fils de M. et M^{me} Gabriel Canet.

La messe de mariage sera célé-

brée le samedi 22 octobre 2005 à 15 heures par M. l'abbé Brunet en la chapelle du Christ-Roi, 113 avenue Maréchal Joffre, à Perpignan.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour leur foyer aux futurs mariés et nos félicitations à leurs parents et grands-parents.

● Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre ami M. Louis-Pascal BRABANT, fils de M. et M^{me} Arnaud Brabant, avec M^{lle} Sophie PIAGGI, fille de M. et M^{me} Philippe Piaggi.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 19 novembre 2005 à 15 h 30 en l'église Saint-Côme et Saint-Damien à Luzarches (Val-d'Oise).

Le consentement des époux sera reçu par M. l'abbé Antoine Delessalle, oncle du marié.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour leur

foyer aux futurs mariés, avec nos félicitations aux parents et grands-parents.

EXPOSITION

● Du 3 au 14 octobre 2005, de 14 à 19 heures, Denis PRUVOST de BIOGE expose à la Galerie ARTE-CONTE, 15 rue de Savoie, Paris 6^e. Métro Saint-Michel ou Odéon.

DÎNER-DÉBAT

● Le prochain dîner-débat de RADIO-SILENCE aura lieu le mercredi 19 octobre 2005 à 19 h 30 précises au restaurant "Le Grenadier", gare d'Austerlitz, Paris 13^e. Prix 25 euros. Inscription (avec chèque) à *La Voix du Silence*, 5 rue Dufrenoy, 75116 Paris. Thème : *les jardins versaillais* par Vincent Beurtheret.

NÎMES

Les permanences reprennent le deuxième samedi de chaque mois au Palace à 14 heures. Réunion de rentrée samedi 8 octobre.

L'ORDONNANCE DE VILLERS-COTTERÊTS (AOÛT 1539)

Quand le français devint un instrument de communication

■ À l'initiative du Forum Francophone International une "marche citoyenne" est organisée le dimanche 9 octobre dont Villers-Cotterêts (Aisne) sera le point d'arrivée. Cette manifestation – à laquelle participera l'Action française – a pour objectif de défendre la diversité linguistique et culturelle face à l'invasion de l'anglais en Europe. Au premier chef il s'agira de défendre la langue et la culture françaises.

Pourquoi à Villers-Cotterêts ? Parce qu'en 1539, le roi François 1^{er} publia une ordonnance célèbre dont le professeur René Pillorget rappelle ci-dessous le contexte et le contenu. Le français y était reconnu comme la langue de tous les actes publics, en particulier des jugements des tribunaux.

A.F.

en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement ».

La portée de cet article 111 demande à être cernée avec exactitude. Or, deux érudits, Ferdinand Brunot, auteur d'une *Histoire de la langue française* (1906) et Auguste Brun, qui publia des *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi* (1923) ont cru y voir un ensemble de dispositions hostiles aux langues régionales, notamment à l'occitane. Ces thèses, sous des formes simplistes, ont été vulgarisées depuis quelques décennies. Or, elles se sont révélées erronées.

Une mesure réaliste

L'ancienne France n'a nullement connu une politique de "francisation" comparable à celles de "germanisation" ou de "russification" pratiquées en d'autres pays. Le parti adopté par François 1^{er} et par le chancelier Poyet, loin d'être la manifestation première d'un noir dessein d'une portée redoutable pour les parlers régionaux, était réaliste et limité dans son objet – évincer le latin de la langue judiciaire et administrative. Pour tous les Français qui n'étaient point clercs, le latin était devenu incompréhensible. Les gens de robe l'avaient réduit à une sorte de jargon. Le chancelier Poyet avait pu constater, en revanche, que dans les régions périphériques ou méridionales elles-mêmes, en des lieux très dispersés, la langue française était devenue un instrument de communication plus largement intelligible que le latin des juristes professionnels. Le dépouillement des minutes notariales, opéré par de nombreux chercheurs au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, confirme cette appréciation.

Il en est ainsi en Bretagne. On a pu constater une large pénétration des mots français dans la langue bretonne dès le XI^e siècle, signe d'un bilinguisme précoce, si restreint qu'il ait pu être. Et peu après 1260, le français a commencé à remplacer le latin dans les chartes. Lorsque naît le notariat breton, la langue du roi de France (et du duc) est en train de supplanter, voire de remplacer celle des clercs dans les écritures. On ne connaît, même indirectement, aucun acte public ou privé qui ait jamais été rédigé en breton (3).

Le latin battu en brèche

Dans aucune province de France on ne trouve trace d'une

par
René PILLORGET

"rupture linguistique" après 1539. Dans l'ensemble du royaume, l'article 111 de l'ordonnance n'a fait que tirer les conséquences d'un état de fait. Lorsqu'elle a été promulguée, le latin juridique se trouvait déjà battu en brèche en Languedoc, non par la langue occitane, mais par le français, que ce soit à Nîmes ou à Mont-



François 1^{er}
L'ordonnance de 1539
n'était pas dirigée
contre les langues régionales

pellier, dans des villages de montagne comme Genolhac ou de la plaine comme Lunel, et dans bien d'autres agglomérations – ainsi que l'attestent les dépouillements de nombreux volumes d'études notariales.

Dès 1533, un chanoine de Limoges, Foucher, auteur d'une chronique latine, la continue en français et énonce le motif de ce change-

ment de langue : *mutatio latini in gallicum, ut omnes intelligant*, je passe du latin au français, afin que tous comprennent. Un autre homme du XVI^e siècle, l'avocat Antoine Fontanon, affirme dans son commentaire de l'ordonnance que « le langage français est connu et entendu par tout le royaume et, partout, se peuvent lesdits actes commodément faire et concevoir en français ». Dans la frange nord-ouest des pays de langue d'oc (Bordelais, Périgord, Haut-Limousin) le français était devenu la langue usuelle de très nombreux notaires plusieurs années avant l'ordonnance de 1539 – et sans aucune intervention législative.

Pas de coercition

L'article 111 – on ne l'a pas assez remarqué – n'est assorti, à la différence de bien d'autres, d'aucune disposition punitive à l'encontre des infracteurs. L'objectif premier de cet article – à savoir l'exclusion du latin de la rédaction de tout jugement et de toute pièce de procédure laïque – à compléter un état de choses en cours de réalisation. Selon les lieux et selon les moments (et dans la mesure où il n'avait pas devancé l'ordonnance) le processus fut lent ou rapide. Le législateur s'était contenté de prendre date et de formuler la doctrine, conscient qu'il convenait de laisser le fruit mûrir. À aucun moment il n'usera de coercition.

Il recevait d'ailleurs un puissant appui : celui de l'imprimerie, qui multipliait le nombre des lecteurs d'ou-

vrages en langue française. Le rêve érasmien de faire du latin la vraie langue universelle d'usage courant s'effondra en France à l'époque de l'ordonnance. En 1530, Lefèvre d'Étaples a publié sa Bible en français. Marot commence à traduire les psaumes. Rabelais publie ses premières œuvres : *Pantagruel* (1532) et prépare *Gargantua* (1504) et obtient un prodigieux succès de vente. De pareils faits ne peuvent que renforcer le législateur d'exclure le latin de tous les actes notariés et judiciaires.

(1) Texte intégral de l'ordonnance générale en matière de justice et de police in Ordonnances des rois de France. Règne de François 1^{er}. Tome IX, 3^e partie, mai-août 1539. (Paris, éditions du C.N.R.S., 1983, pages 550-628). Comporte d'abondantes et excellentes notes.

Situé près de la forêt giboyeuse de Retz, ce petit château avait été bâti pour Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. François 1^{er} manifesta l'intention de le reconstruire pour en faire un rendez-vous de chasse. Cf. Jean-Pierre Babelon : Châteaux de France au siècle de la Renaissance (éditions Flammarion/Picard, Paris 1989), pp. 213-218.

(2) Les parlements de Bretagne, d'Aix, de Toulouse, de Grenoble et de Rouen l'enregistrent après avoir formulé quelques réserves. On ignore les dates de l'enregistrement par les parlements de Bordeaux et Dijon.

(3) H. Waquet et R. de Saint-Jouan : Histoire de Bretagne (1980), p. 26. On avait imprimé à Tréguier, dès 1499, un dictionnaire breton-français-latin, le Catholicon.

À Villers-Cotterêts, dimanche 9 octobre GRANDE MARCHÉ CITOYENNE

■ Une marche "citoyenne" est organisée le dimanche 9 octobre entre Lagny-sur-Automne et Villers-Cotterêts par le Forum Francophone International (F.F.I.) dont le président pour la France est l'ambassadeur Albert Salon.

Il s'agit de démontrer avec force que les sociétés civiles :

– de France, de pays francophones et de divers pays européens, représentées par des élus nationaux, de hautes personnalités ainsi que par des présidents, administrateurs et membres de plusieurs dizaines d'associations en France et hors de France, en Europe, au Québec au Canada...

... appuient les positions communes de l'U.N.E.S.C.O., du Québec, de la France, de la Francophonie, et maintenant de l'Union européenne, dans le projet de convention internationale qui devrait, contre la très puissante opposition des États-Unis et de leurs alliés, aboutir à ce que, dans le monde entier, les biens, services, créations, prestations, culturels et artistiques échappent à la compétence de l'O.M.C. (Organisation mondiale du

Commerce) et, ainsi, ne soient plus traités en "marchandises comme les autres" pour le plus grand profit des plus forts, la disparition des plus faibles et de leurs langues, l'appauvrissement de la culture.

Rappelons que c'est à Villers-Cotterêts, en 1539, que la roi François 1^{er} a publié son ordonnance prescrivant l'usage de la langue française pour tous les actes publics

– Rendez-vous à 10 heures – 10 h 30 sur le parc à voitures du Grand Bosquet au centre-ville de Villers-Cotterêts (transport en autocar à Lagny-sur-Automne,

– Départ de la marche à 11 heures, de Lagny vers Villers-Cotterêts,

– À 12 h 15, discours des personnalités du balcon du château. Puis déjeuner-débat (20 euros).

Au départ de Paris (gare du Nord) train à 8 h 06, arrivée 9 h 59.

S'inscrire auprès de F.F.I. France, B.P. 70 114, 02602 Villers-Cotterêts cedex.